



Fondation
de la
France Libre

Revue de la Fondation de la France Libre
Septembre 2017 – Numéro 65



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE
ET DE LA DÉPORTATION 2017-2018

S'engager pour libérer la France

Dossier pédagogique préparatoire



Renseignements utiles

Concours national de la Résistance et de la Déportation 2017-2018

Dans cette rubrique figurent les informations essentielles. Nous vous conseillons de vous reporter, pour plus de détails, aux informations officielles du ministère de l'Éducation nationale, disponibles sur le site eduscol.education.fr/cnrd.

Thème : « S'engager pour libérer la France »

Participation et inscription

Le concours est ouvert aux élèves des collèges (3^e uniquement) et des lycées (sauf les formations post-baccalauréat) publics et privés sous contrat, des établissements régionaux d'enseignement adapté, des établissements d'enseignement agricole, des établissements relevant du ministère des Armées, des établissements français à l'étranger, des centres de formation des apprentis, etc. (pour la liste complète, consulter le règlement du concours).

Pour vous inscrire, se référer aux instructions données par le recteur de l'académie.

Catégories de participants	Types d'épreuves et durée et dates	Envoi des travaux
■ 1 ^{re} catégorie Classes de tous les lycées (à l'exception des formations post-baccalauréat).	Réalisation d'un devoir individuel en classe, sous surveillance, sans documents personnels. Durée 3 heures.	Les copies individuelles et les travaux sont à transmettre par l'établissement scolaire: <ul style="list-style-type: none">à l'inspecteur d'académie-directeur des services de l'Éducation nationale pour les établissements situés sur le territoire métropolitain,au recteur ou vice-recteur de l'académie pour les établissements des Drom-Com,à l'adresse qui leur sera ultérieurement indiquée par l'AEFE et la MLF pour les établissements français à l'étranger. Dans les établissements français à l'étranger, l'équipe éducative effectue une sélection des travaux permettant d'identifier la meilleure production de chaque catégorie de participation (une production et une seule par catégorie sera sélectionnée).
■ 2 ^e catégorie Classes de tous les lycées (à l'exception des formations post-baccalauréat).	Réalisation d'un travail collectif pouvant prendre différentes formes. Pour les durées des travaux audiovisuels et sonores, la taille et le poids, se reporter à la note de service.	
■ 3 ^e catégorie Collèges (Classes de 3 ^e).	Réalisation d'un devoir individuel en classe , sous surveillance, sans documents personnels. Durée 2 heures.	
■ 4 ^e catégorie Collèges (Classes de 3 ^e).	Réalisation d'un travail collectif pouvant prendre différentes formes. Pour les durées des travaux audiovisuels et sonores, la taille et le poids, se reporter à la note de service.	

Résultats et remises des prix

Les lauréats académiques recevront leur prix lors d'une cérémonie organisée à une date symbolique dans un lieu lui conférant un caractère solennel. Les meilleurs travaux de chaque catégorie seront sélectionnés à l'échelle académique pour être présentés au jury national. Les lauréats nationaux seront récompensés au cours d'une cérémonie officielle à Paris.

Concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire

Les Fondations de la Résistance, pour la Mémoire de la Déportation et Charles de Gaulle organisent chaque année, après les résultats du Concours national de la Résistance et de la Déportation, le concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire.

Ce concours offre aux élèves la possibilité d'exprimer leur sensibilité aux aspects artistiques et architecturaux des lieux de Mémoire au travers de la technique photographique.

Pour participer, reportez-vous impérativement au règlement de ce concours

(www.fondationresistance.org/pages/action_pedag/concours_p.htm).

Les photographies doivent être envoyées à l'adresse suivante avant le 14 juillet 2018 :

**Les Fondations de la Résistance,
pour la Mémoire de la Déportation
et Charles de Gaulle**

**Concours de la meilleure photographie
d'un lieu de Mémoire
30, boulevard des Invalides
75007 PARIS**

Les trois meilleures photographies seront diffusées sur les sites de la Fondation de la Résistance (www.fondationresistance.org), de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (www.fmd.asso.fr) et de la Fondation Charles de Gaulle (www.charles-de-gaulle.org).



Photographie intitulée « Le cri des morts » représentant l'installation de Menashe Kadishman, *Fallen Leaves*, au musée juif de Berlin. Ce cliché pris par Tatiana Mevellec, élève de première scientifique au lycée Bernard-Palissy de Gien (Loiret) a obtenu le premier prix en 2015-2016.

Sommaire

Revue de la Fondation de la France Libre
n° 65 – septembre 2017

4 – Introduction

6 – Partie I S'engager : les débuts et les pionniers

- La France défaite en 1940
- La géographie d'une France divisée
- La naissance de la France libre

Fiche parcours:

Parcours des volontaires de 1940

- Les premiers ralliements dans l'Empire

Fiche ressources:

Les écrits intimes de Français libres

- S'engager: «faire quelque chose en France»
- S'organiser pour agir dans l'urgence

Fiche ressources:

Les lettres de fusillés

16 – Partie II S'engager : s'organiser pour agir

- Des résistances à la Résistance
- Des Français libres engagés dans un État en formation
- Les Français libres, des combattants sur tous les fronts
- Mouvements, réseaux, lutte armée: une montée en puissance
- Formes d'engagements résistants
- Les conditions de l'engagement

Fiche ressources:

La presse clandestine en ligne

26 – Partie III S'engager : participer à la libération de la France

- Les prémices de la Libération
- La France à la veille du Débarquement
- La libération militaire de l'été à l'automne 1944
- Victoire alliée, victoire des Alliés, victoire de la France
- S'engager pour une France nouvelle
- Préparer le retour d'un État de droit
- Prendre le pouvoir et restaurer la République: avec ou sans les résistants?

Fiche ressources:

Les témoignages postérieurs

34 – Annexes

Ressources en ligne pour préparer le concours

Remerciements



S'engager pour libérer la France... Ils n'étaient pas si nombreux ceux qui l'ont fait en 1940, quand la majorité du pays et de

ses responsables s'accommodait d'une capitulation qui, pour certains, allait devenir collaboration. Ils étaient majoritairement très jeunes, beaucoup préparaient le baccalauréat... Ils venaient de tous les milieux, de tous les horizons, de tous les continents. Ils ne professaient pas les mêmes opinions, ne priaient pas les mêmes dieux, ou ne priaient pas du tout, mais ils se sont retrouvés dans l'engagement.

S'engager, on peut le faire pour bien des causes, politiques ou humanistes, pour soi-même ou pour les autres, dans l'aventure individuelle ou collective... Mais cet engagement-là possédait une autre dimension car il impliquait l'acceptation lucide de risquer de perdre l'un de nos deux plus précieux biens, la vie qui nous est donnée.

S'engager pour libérer la France, c'est pour redonner à son pays, à ceux qui y vivent, le deuxième bien précieux: la liberté. Celle-ci ne nous est jamais donnée. Il nous faut la conquérir, puis la défendre en permanence. Ils n'étaient pas si nombreux ceux qui se sont engagés dès 1940, quelques dizaines de milliers, et il serait futile de vouloir les catégoriser. Qu'ils aient pu rejoindre la France libre ou qu'ils en aient été empêchés, qu'après avoir rejoint de Gaulle ils soient parachutés en France occupée ou qu'au contraire, après avoir résisté de l'intérieur, ils aient été exfiltrés vers Londres, ils furent les résistants de la première heure, «ceux qui n'ont jamais déposé les armes».

Beaucoup, notamment les combattants de l'ombre, n'ont jamais vu la Libération. Tués au combat loin de leur pays, disparus en mer, torturés dans une geôle de leur patrie, puis fusillés sur place ou achevés dans un camp de l'Est, ils ont payé le prix de leur engagement.

Ceux qui ont survécu arrivent au soir de leur vie. Il est juste que leur mémoire ne disparaisse pas avec eux et que le sens profond de leur engagement ne soit pas perdu.

Autant dire que le travail effectué sous l'autorité de l'inspection générale par la Fondation de la France Libre et l'ensemble de ses partenaires s'inscrit pleinement dans cette ligne.

Général Robert Bresse

Président de la Fondation de la France Libre



En couverture: Affiche de propagande de la France libre, «Un seul combat pour une seule patrie», réalisée en Grande-Bretagne. Auteur: Knopf. Dimensions: 75 x 50 cm. Musée de l'Ordre de la Libération, Paris

Introduction

de l'Inspection générale de l'Éducation nationale

Le thème retenu pour le Concours national de la Résistance et de la Déportation repose sur une série de questions emboîtées. Quel engagement, sous quelles formes, en suivant quels chemins? Quelle libération, et de quoi: des Allemands, de Vichy, des Français eux-mêmes? Libérer quelle France, et pour quelles finalités? En fait, ce sont trois moments qu'il convient de définir. S'engager, ce sont les débuts et les pionniers, en 1940 et en 1941. C'est le temps de la décision. Dans les circonstances de ces temps-là, ce qui est difficile n'est pas tant de faire son devoir, que de savoir où il se trouve. S'engager, c'est ensuite s'organiser pour agir. Ce temps de l'action couvre les années 1942-1943. S'engager, c'est enfin libérer la France. Le temps du combat couvre les années 1944-1945¹.

On distinguera donc les temps historiques propres au sujet, les espaces qu'il faudra différencier: en France, dans l'Empire et ailleurs, les modes, les chemins, les voies et les moyens de l'engagement. Autant de chronologies, d'espaces, d'engagements articulés ou pas, et qui ne correspondent pas non plus toujours avec la chronologie générale de la Seconde Guerre mondiale, toile de fond de la question, pas plus que les résistances ne correspondent toujours et partout avec la Résistance, ni avec l'histoire politique, militaire, diplomatique de notre pays.

S'engager : les débuts et les pionniers. Le temps de la décision (1940-1941)

En France, l'effondrement militaire, politique, institutionnel et moral du printemps et de l'été 1940, s'il est bien réel, ne doit pas pour autant faire oublier que les cadres civils et militaires de l'État restent en place. Décider de s'engager consiste donc à rompre avec ce à quoi l'on appartient, à choisir l'individu contre le collectif, la conscience contre l'ordre, dans le cadre de l'armistice et de la France à la fois divisée et, pour partie, occupée mais entièrement

asservie. Il existe des valeurs supérieures à l'obéissance et la discipline².

L'engagement militaire qui suit l'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle est limité. La France libre est d'abord recrutée dans l'Empire colonial: en Afrique, dans le Pacifique, dans les possessions françaises outre-mer et à l'étranger³. Le ralliement des territoires doit beaucoup à leurs administrateurs civils et militaires, lorsqu'ils le décident.

S'engager en France, c'est la révolte qui s'exprime, l'individu qui refuse, la lutte qui s'improvise. Se reconnaître, tendre la main aux évadés, renseigner les alliés britanniques et la France libre. Dans une France occupée ou vassale, une contre-société naît, démocratie de frères et de sœurs en lutte, avec un apprentissage de la clandestinité dans l'engagement qui permet aussi de comprendre l'entre-soi de l'après.

Si le « non-consentement » cher à Pierre Laborie existe, les engagements individuels l'emportent encore sur les mouvements collectifs. Il n'empêche: dès les débuts et grâce aux pionniers, s'engager et résister, c'est donner un sens à son action.

S'engager : s'organiser pour agir. Le temps de l'action (1942-1943)

Des résistances à la Résistance: la relation entre la Résistance et la France libre s'adosse à une articulation entre l'engagement intérieur et l'engagement extérieur. Les questions d'organisation, de subordination, de moyens sont liées: c'est l'importance de la mission de Jean Moulin et c'est l'essor des mouvements. C'est le 14 juillet 1942 et la transition de la France libre à la France combattante. C'est le sens de la réunion du Conseil national de la Résistance (CNR), le 27 mai 1943. Agir, se battre, s'unir partout dès que et quand c'est possible.

Les Forces françaises libres (FFL), dans l'Empire et dans le monde, sur terre, dans les airs, sur et sous les mers, combattants

et résistants, dissidents ou soldats en uniforme, composent une culture singulière de l'engagement. Leur sociologie, leurs espaces, leur organisation les distinguent d'une armée régulière⁴. Leurs combats, sous Leclerc et sous Kœnig, montrent des exclus patriotes, des guerriers affranchis, des fils qui rachètent les fautes ou le silence de leurs pères.

En métropole, les mouvements recrutent, les réseaux s'arment, la lutte armée monte à mesure que la Résistance organisée s'affirme, à laquelle les communistes confèrent, à partir du 22 juin 1941, une tonalité particulière, faite de culture de la clandestinité, de rites d'exclusion et de sens de l'obéissance et de la discipline, fût-elle imposée d'ailleurs. Les groupes armés urbains et les maquis se forment, la répression se fait forte et sanglante, une guerre civile couverte divise de plus en plus le pays.

S'engager : libérer la France. Le temps du combat (1944-1945)

De la décision à l'action, jusqu'au combat: les voies et moyens de l'engagement prennent une autre dimension lorsqu'il s'agit de libérer la France par les armes. Il faut, d'abord, refaire l'armée française: c'est un autre versant de l'engagement⁵. Une armée difficile à réunir, sous contrôle des Alliés, mais qui montre des qualités militaires bien réelles, en Tunisie, en Italie, en Provence et jusqu'au Rhin. La libération militaire, c'est aussi l'heure de vérité entre le commandement américain qui prépare, avec l'AMGOT, une occupation d'une autre nature, et le gouvernement français, seul qualifié pour restaurer la légalité républicaine à la Libération, dans le contexte de la montée des maquis et aux maquis, de l'« insurrection nationale » et des conditions de son déclenchement. Alors que la répression s'intensifie et qu'au bout du chemin de l'engagement pour libérer la France, il y a pour beaucoup la déportation. Ainsi le reconnaît le général

de Gaulle, devant Edmond Michelet et Pierre Sudreau, le 20 juillet 1960, lors de l'inauguration du mémorial de Natzweiler-Struthof: «*La Déportation, la voie la plus douloureuse de la Libération*». La déportation fait bien partie de la France libre. La Libération, ce sont enfin les études, la politique et la mémoire. Quelle est la traduction politique des engagements des temps de la Résistance, à la Libération? Comment se traduisent en actes, par exemple, les travaux du Conseil national de la Résistance et de son Comité général d'études? Quelle est la place et le rôle des résistants, de leurs engagements, de leurs mémoires en construction dans la France de 1945?

Si l'on connaît bien la postérité du CNR, s'engager pour libérer la France, c'est aussi s'engager pour concevoir, construire, mettre en place une École à la fois différente de l'École de Vichy, reliée aux réformes du Front populaire et fidèle aux réflexions et aux écrits de la Résistance. Dès la Libération, ces engagements marquent durablement l'École républicaine et portent les noms de Marc Bloch, de Louis François, de Gustave Monod.

S'engager pour libérer la France, s'engager pour une France nouvelle, s'engager pour diriger la France. La Résistance, ce fut être pour certains un «*mode de politisation non partisan*» décrit par Claire Andrieu. De l'engagement militaire, militant et résistant à l'engagement politique, la «*bascule*» se fait pour des chefs, pour des gaullistes, pour des communistes, entre autres. Pas pour tous, et une bonne part de ceux qui se sont engagés pour libérer la France évoluent dès 1945 vers un engagement social, culturel, scolaire... à l'instar de Geneviève de Gaulle,

Préparer le concours avec *Enseigner la Résistance*

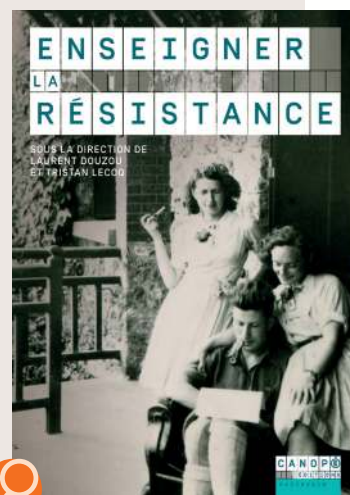
Si l'histoire de la Résistance n'est pas facile à écrire, elle n'est pas plus facile à enseigner.

Souvent confrontés à des situations qui absorbent beaucoup d'énergie, tenus par des préparations qui requièrent un travail soutenu, les enseignants ont, quoi qu'on en dise, peu de temps libre. Les programmes supposent, par leur ampleur, des lectures qu'il n'est pas toujours possible de faire.

Les professeurs du second degré qui préparent le concours pourront dès lors utilement s'appuyer sur l'ouvrage *Enseigner la Résistance*, publié en 2016 aux Éditions Canopé sous la direction de Laurent Douzou, professeur des universités, et Tristan Lecoq, inspecteur général de l'Éducation nationale, avec le concours de la Fondation de la Résistance.

Conçu pour les aider à assurer efficacement l'enseignement de la Résistance, cet ouvrage, rédigé par des historiens spécialistes de la période, propose, à travers les douze chapitres qui le composent, des contributions faisant le pont entre la recherche universitaire, la réflexion didactique et les mises en œuvre pédagogiques, ainsi que des séquences pédagogiques, avec de nombreux documents à exploiter en classe sur le site pédagogique www.reseau-canope.fr/enseigner-la-resistance.

Le lecteur trouvera dans la présente brochure des liens vers ces différentes séquences.



de Daniel Cordier ou de Jean-Louis Crémieux-Brilhac.

Peut-on écrire, dès lors, que la Résistance était belle sous l'Occupation? L'engagement pour libérer la France donne naissance, dans les années qui suivent la Libération, à un tissu de solidarités qui va bien au-delà des partis. Vient le temps des mémoires et des silences des engagements. Vient le temps de l'engagement des élèves et des enseignants dans le CNRD. Vient le temps des historiens, dans l'esprit qu'avancait Lucien Febvre lorsqu'il décrivait

l'histoire comme «*un moyen d'organiser le passé pour l'empêcher de trop peser sur les épaules des hommes. [...] C'est en fonction de la vie qu'elle interroge la mort*».

Tristan Lecoq

Inspecteur général de l'Éducation nationale
Professeur des universités associé
(histoire contemporaine)
à l'université Paris-Sorbonne
Président du jury national
des correcteurs du CNRD

1. La référence indispensable pour traiter la question est l'ouvrage co-dirigé par Laurent Douzou et Tristan Lecoq, *Enseigner la Résistance*, Paris, Canopé, 2016, et les séquences pédagogiques en libre accès sur le site de Canopé qui s'articulent avec le livre.
2. Paul-Marie de La Gorce, *La République et son armée*, Paris, Fayard, 1963, pp. 394 et suivantes.
3. Éric Jennings, *La France libre fut africaine*, Paris, Perrin, 2014.
4. Jean-François Muracciole, *Les Français libres. L'autre Résistance*, Paris, Tallandier, 2009.
5. Tristan Lecoq, «*Refaire l'armée française. L'outil militaire, l'instrument politique, le contrôle opérationnel (1943-1945)*», in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, numéro 257, janvier-mars 2015, Paris, Presses universitaires de France, avril 2015.

S'ENGAGER :

les débuts et les pionniers

Musée de l'Ordre de la Libération, Paris

La France défaite en 1940

La chronologie de l'effondrement de 1940 suit l'évolution du conflit et croise les grandes décisions politiques. Quelques rappels sont nécessaires pour tenter d'en saisir les enjeux.

Face aux premiers échecs tactiques devant l'invasion allemande du 10 mai, le général Gamelin est destitué et remplacé le 19 mai par le général Weygand, qui ne change pas fondamentalement de stratégie. Entre le 27 mai et le 4 juin, l'évacuation à Dunkerque de 320 000 soldats britanniques et français dans l'urgence précipite la déroute. Le bilan des pertes révèle que les soldats français se sont battus. Les études les plus récentes estiment à 55 000 le nombre de militaires tués entre le 10 mai et le 30 juin, contre 30 000 morts côté allemand.

À cette débâcle de l'armée française s'ajoute un exode massif de populations venues des Pays-Bas, de Belgique, du Luxembourg et de la France du Nord, fuyant dans un indescriptible climat de « grande peur » l'invasion allemande. Si près de 230 000 Alsaciens et Lorrains avaient déjà été évacués vers le sud-ouest dès 1939, l'afflux de plus de 8 millions de civils représente une situation migratoire totalement inédite dans la France contemporaine. La fuite éperdue de ces millions de réfugiés signe la décomposition d'une nation alors au bord du précipice.

C'est dans ce contexte de désintégration de l'armature sociale que se joue l'essentiel de la crise politique et institutionnelle des mois

de juin et juillet 1940. Replié à Bordeaux, le gouvernement de Paul Reynaud se déchire.

Capitulation ou armistice ?

Les uns sont partisans de l'option militaire d'une capitulation, en vue de poursuivre la lutte en Afrique du Nord – c'est l'idée défendue par le **général de Gaulle**, éphémère sous-secrétaire d'État à la Défense nationale et à la Guerre –, d'autres appuient le choix politique d'un armistice en restant sur le territoire français, tel le maréchal Pétain. Celui-ci, entré au gouvernement comme vice-président du conseil, remplace à la Présidence du Conseil Paul Reynaud, qui démissionne le 16 juin, et il appelle dès le lendemain à « cesser le combat ». Les conséquences de son **allocution radiodiffusée le 17 juin** sont catastrophiques pour les 1,8 million de soldats français qui se retrouvent piégés et sont faits prisonniers. Le 21 juin, 27 parlementaires, hostiles à cette demande d'armistice, tentent de rejoindre l'Afrique du Nord à bord du *Masilia*. Le 22 juin, accepté par Hitler, l'armistice avec l'Allemagne est signé à Rethondes par le général Huntziger. Il est suivi de celui avec l'Italie, le 24 juin.

Avec l'installation du gouvernement à Vichy, le 1^{er} juillet, se joue le dernier acte de l'effondrement politique. L'entrée en scène du manœuvrier Pierre Laval, nommé numéro 2 du gouvernement Pétain le 23 juin 1940, rend inéluctable l'achèvement du régime républicain. La crise de confiance dans les institutions et la crainte des Allemands précipitent un processus destructeur. Une révision de la Constitution de la III^e République, adoptée par les parlementaires présents à Vichy le 9 juillet par 624 voix contre 4, ouvre la voie au vote le 10 juillet des pleins pouvoirs au maréchal Pétain par 569 voix contre 80.

C'est autour de l'armistice que se cristallise une opposition entre deux visions du futur. Une ligne de partage sépare ceux qui consentent à l'ordre des choses et conçoivent l'effondrement comme la défaite de la France, et ceux qui, refusant l'inéluctable, n'y voient qu'une défaite dans une guerre mondiale. Pour les premiers groupes de résistance, l'armistice signe l'humiliation d'un pays que l'occupation de son territoire par le vainqueur nazi contribue largement à renforcer. C'est en partie sur ce refus, et aussi sur l'espérance, que se forge peu à peu une réponse à la crise d'identité d'un pays défait. ■



Défilé des troupes allemandes dans Paris le 14 juin 1940.



Le général Keitel remet le texte de l'armistice, pour signature, à la délégation française, représentée par le général Huntziger, entouré du général d'aviation Bergeret et du vice-amiral Le Luc.

L'officier Jean Cavallès et ses hommes en 1940.

Des civils en exode, mêlés aux soldats d'une armée en déroute, qui s'éloignent des zones de combat.

La géographie d'une France divisée

En tenant compte des superpositions (zone occupée et zone interdite) et des variations de la chronologie (invasion de la zone Sud en novembre 1942), on dénombre au moins huit secteurs géographiques aux situations d'occupation différentes.

La zone Nord occupée par les Allemands couvre les trois cinquièmes de la métropole et inclut les côtes de la Manche et de l'Atlantique ; administrée par le *Militärbefehlshaber in Frankreich* (MBF), elle regroupe des territoires dotés de richesses économiques.

La zone dite « libre », gouvernée par le régime de Vichy, est séparée de la zone occupée par une « ligne de front » ou « ligne de démarcation ».

Une zone d'occupation italienne regroupe le long de la frontière alpine une quinzaine de communes, essentiellement situées dans le département des Alpes-Maritimes.

Les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais sont directement rattachés au *Militärbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich* (MBB) de Bruxelles.

Trois départements sont annexés, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin en Alsace ainsi que la Moselle ; ils forment le *Gau Oberrhein* pour l'Alsace, dirigé par le *Gauleiter* Robert Wagner, et le *Gau Westmark* pour la Moselle, dont le *Gauleiter* est Joseph Bürckel.

À l'intérieur de la zone occupée, les Allemands ont délimité une zone interdite composée de dix-sept départements qui s'étendent de la Somme à la frontière suisse ; conçue comme un espace futur

de colonisation allemande, cette zone était interdite au retour des réfugiés de l'exode de mai-juin 1940.

À l'été 1941, une nouvelle zone côtière interdite parcourt les littoraux du Nord aux Pyrénées.

Enfin, après l'invasion de la zone Sud en novembre 1942, les Italiens s'installent dans les départements situés à l'est du Rhône (régions R1 et R2 de la Résistance) et en Corse, jusqu'à la capitulation italienne en septembre 1943.

Il faudrait ajouter à ce tableau le cas singulier de Paris, englobé dans une entité appelée « Gross Paris ». ■



La France divisée.



- Zone occupée
- Zone interdite
- Zone rattachée au commandement militaire allemand de Bruxelles
- Région annexée au Reich
- Zone non occupée (envahie par les forces allemandes le 11 novembre 1942)
- Ligne de démarcation
- Ligne Nord-Est
- Zone d'occupation italienne (du 25 juin 1940 au 8 septembre 1943)
- Zone d'occupation italienne du 11 novembre 1942 au 8 septembre 1943
- Bande littorale interdite (à partir de 1941) et zone frontalière interdite (à partir de mars 1943)

@voir l'étude de documents « Pétain et de Gaulle face à la défaite » dans l'espace en ligne *Enseigner la Résistance* (Réseau Canopé).

La naissance de la France libre

Pour de Gaulle, la France doit demeurer dans la guerre aux côtés des Britanniques, malgré la défaite de juin 1940, en s'appuyant sur les ressources de son Empire. Une poignée de volontaires, souvent très jeunes et animés par des motivations diverses, affrontent les périls d'une évasion pour combattre sous l'uniforme au sein des Forces françaises libres.

Les premiers départs



Instructeurs et élèves de l'école de pilotage n° 23 du Mans, embarqués à Douarnenez sur le langoustier Le Trébouliste le 19 juin 1940 à destination de Newlyn, en Angleterre.

Droits réservés

Au printemps 1940, 12 000 Français, pour la plupart commerçants, sont installés en Grande-Bretagne. À ce nombre, il faut ajouter plus de 800 hauts fonctionnaires et techniciens de l'ambassade et des missions françaises.

En juin, la débâcle des armées françaises entraîne un afflux de réfugiés. Si l'essentiel des hommes échappés de la poche de Dunkerque lors de l'opération **Dynamo** repassent rapidement en France, 4 500 blessés sont encore en traitement ou en convalescence dans les hôpitaux britanniques le 17 juin. Devant l'avancée allemande et la menace d'une capture, un dixième de la flotte de guerre, un septième de la flotte marchande et des centaines de bateaux de pêche des ports de Boulogne, du Cotentin, de Bretagne et de Vendée prennent le large pour trouver refuge dans les ports anglais. À leur bord, 19 000 militaires de l'armée de terre et de la Marine nationale, 2 500 membres d'équipages de navires marchands et des milliers de civils. Au total, une trentaine de milliers de Français arrivent en Angleterre.

Ces Français de Grande-Bretagne constituent un vivier naturel pour la France libre naissante, à l'été 1940. D'autant plus naturel qu'un certain nombre d'entre eux n'ont pas hésité à prendre le risque de s'évader de France avec l'idée de continuer le combat, en dépit des empêchements mis aux départs par les autorités françaises, qui ont affirmé le 17 juin leur volonté de signer un armistice avec l'ennemi, et au risque d'être traités par elles en dissidents. ■

L'appel du 18 juin

Général de brigade à titre temporaire, suite à son action au commandement de la 4^e division cuirassée de réserve, **Charles de Gaulle** est nommé le 5 juin 1940 sous-secrétaire d'État à la Défense nationale et à la Guerre. Partisan déterminé, tout comme le Premier ministre britannique **Winston Churchill**, de la lutte à outrance contre l'Allemagne, et sachant imminente la formation d'un gouvernement favorable à un armistice, il s'envole pour Londres le 17 juin au matin. Ce même jour, le maréchal Pétain annonce à la radio « qu'il faut cesser le combat ».

Le lendemain, 18 juin, le général de Gaulle, avec l'accord du gouvernement britannique, lui répond depuis Londres sur les ondes de la BBC. Ce premier discours radiodiffusé est un « appel » destiné aux militaires français et aux spécialistes de l'armement qu'il exhorte à refuser la défaite et à continuer la lutte. De Gaulle justifie son combat par son intuition

que la guerre est mondiale et qu'elle se jouera en partie dans les colonies et avec l'entrée en guerre future des États-Unis. Réponse au discours prononcé la veille, cet appel a une portée nationale et fait entrer le terme de « Résistance » dans le vocabulaire politique du XX^e siècle.

Mais cet appel, peu écouté, est tout d'abord très peu suivi. Le 28 juin, de Gaulle est reconnu officiellement comme « chef de tous les Français libres » par Churchill qui lui déclare : « Vous êtes seul ? Eh bien je vous reconnais tout seul ! ». Le 7 août, les deux hommes signent l'accord des Chequers, préparé par le juriste français **René Cassin**, qui fait du mouvement de la France libre les prémices d'un gouvernement régulier. Entre-temps, le général de Gaulle a entrepris de rallier à lui des volontaires venus de tous les horizons : légionnaires des combats de Norvège, évadés de France,



Musée de l'Ordre de la Libération, Paris

Le 24 août 1940, au camp de Delville, près de Londres, le général de Gaulle et le roi **George VI** passent en revue les chasseurs alpins ralliés à la France libre.

marins-pêcheurs de l'île de Sein, blessés des combats de Dunkerque... Les **Free French** ne seront pas une légion de volontaires aux côtés des Britanniques, mais bien les combattants d'une autorité française qui continue la guerre. ■

@voir l'étude de documents « S'engager dans la France libre » dans l'espace en ligne **Enseigner la Résistance** (Réseau Canopé); les ressources en ligne de la **Fondation de la France libre** (onglet « espace pédagogique »); les biographies en ligne des compagnons de la Libération sur le site du **musée de l'Ordre de la Libération**.

Consulter les documents des centres d'archives et du ou des musée(s) de la Résistance et de la Déportation de votre région.

Parcours des volontaires de 1940

Une première vague de volontaires rallie la France libre entre juin et septembre 1940. Les effectifs sont réduits. L'armée de terre compte 4 500 hommes à la mi-août. À la fin de l'année, la marine de guerre en recense 3 300, la marine marchande 2 100 et l'aviation moins de 200. Dans son ensemble, l'armée ne suit pas, fidèle à ses principes d'obéissance: priment la discipline, le soulagement et le désir de retrouver sa famille.



Identity card for foreign air personnel (carte d'identité pour le personnel de l'air étranger) d'Henry Mathey, 1945.

Évadés de France

Henry Mathey (1919-2010) est étudiant en commerce à Dijon au moment de la défaite de 1940. En octobre 1940, après avoir vendu quelques effets personnels, il décide de rejoindre l'Angleterre au cours d'un périple qui dure sept mois: Lyon, Marseille, Perpignan, traversée des Pyrénées, Espagne puis Portugal. Ce n'est que début mai 1941 qu'il parvient à embarquer pour l'Angleterre où il est incorporé dans les Forces françaises libres (FFL). Il se forme à la *Royal Air Force* (RAF) et rejoint le **groupe Alsace** en 1943.

Comme aviateur pilote de chasse, il participe à des missions de bombardement en mer du Nord et en Normandie au moment du débarquement de juin 1944. Abattu par la DCA allemande le 30 septembre 1944, il est arrêté et interné dans un *Stalag* près de Breslau. Il parvient à s'évader lors de l'évacuation du camp en avril 1945 et est rapatrié en Angleterre.

Engagés de l'étranger

De par le monde, des expatriés, des fonctionnaires en poste hors de France, des étrangers d'origine française ou francophiles, des marins en escale ou naviguant sur des navires saisis en mer par la *Royal Navy* rallient également la France libre, aidés en cela, parfois, par les comités constitués dans ces pays pour soutenir la France libre.



Marie Hackin en uniforme de volontaire féminine de la France libre à Londres.

Évadés de l'Empire

Au Proche-Orient et en Afrique, quelques hommes de la Légion ou des troupes coloniales, des aviateurs et des marins, seuls ou en groupes, tentent de rejoindre la colonie britannique la plus proche. Le 24 juin, le sous-marin **Narval** appareille ainsi de Tunisie pour Malte: « *Trahison sur toute la ligne. Je rejoins un port anglais* » émet à la radio son commandant, le lieutenant de vaisseau **Drogou**. De même, dans la nuit du 27 au 28 juin 1940, 130 hommes du 24^e régiment d'infanterie coloniale s'évadent du Liban avec de faux ordres de mission et réussissent à rejoindre la Palestine malgré les contrôles des gendarmes français. Tandis qu'en France la justice militaire les condamne par contumace, ils forment en Égypte le **1^{er} bataillon d'infanterie de marine**, engagé en décembre contre les Italiens en Libye. Parmi eux, le caporal **Bernard Savary** (1920-1944) écrit d'Ismaïlia à ses parents, le 27 août: « *Je ne devais pas accepter le régime hitlérien, placé sous les ordres de ce salaud. Je ne veux pas certes mourir de honte alors que je peux faire quelque chose, une bien petite chose, pour aider nos amis les Anglais [...] à gagner cette guerre pour permettre à la France d'être un jour libre à nouveau.* »



Télégramme de Bernard Harent à sa famille, annonçant son ralliement à la France libre, juillet 1940: « Par suite incompatibilité d'idées garde métier mais change patron Tendresses – Bernard Harent ».

Musée de l'Ordre de la Libération, Paris

Musée de l'Ordre de la Libération, Paris

Les premiers ralliements dans l'Empire

Environ 65 000 volontaires, estime-t-on, se sont engagés dans les Forces françaises libres (FFL) entre 1940 et 1943, dont quelque 30 000 sujets coloniaux.

Les engagements sont individuels, sauf pour les tirailleurs africains qui doivent obéir à leurs chefs, et touchent toutes les couches de la population française, avec une sous-représentation des classes populaires et une surreprésentation des élites. La plupart

exercent une profession liée à la mer, à l'armée et aux colonies, mais on compte aussi des lycéens et étudiants : un tiers des engagés ont moins de 21 ans quand un peu plus de 5 % ont plus de 40 ans.

Les Français libres comptent parmi eux 5,7 % d'engagés d'origine étrangère, répartis entre 60 nationalités, souvent réfugiés

en France avant la guerre (républicains espagnols, Polonais, Allemands, Italiens antifascistes, etc.). 2,2 % sont des femmes. Quant aux engagés français, les deux tiers sont partis de Bretagne, d'Île-de-France, des colonies et de l'étranger (voir Jean-François Muracciole, *Les Français libres. L'autre Résistance*, Paris, Tallandier, 2009). ■



Musée de l'Ordre de la Libération, Paris

Brazzaville (Congo), 14 juillet 1941, le général de Gaulle décore Félix Éboué de la croix de la Libération. Au premier plan, le général de Larminat

Un administrateur : Félix Éboué

En 1939, le Guyanais Félix Éboué, administrateur des colonies formé à l'École coloniale de Paris, arrive au Tchad comme gouverneur. Fidèle à ses convictions humanistes et républicaines, il refuse l'armistice et le gouvernement de Pétain. Dès juillet 1940, il prend contact avec les responsables civils et militaires du Tchad, avec de Gaulle et avec les Britanniques du Nigeria. Le 26 août, avec le soutien du commandant militaire Marchand, il procède ainsi au ralliement officiel du Tchad à la France libre.

Son exemple est suivi, les jours suivants, par la quasi-totalité des territoires de l'Afrique équatoriale française (AEF), successivement le Cameroun, le Congo français et l'Oubangui-Chari ; le Gabon ne rallie de Gaulle qu'en novembre.

La portée de ces ralliements est considérable : la France libre dispose dorénavant d'une vaste entité territoriale qui lui donne une légitimité politique et un appui militaire. ■

Un footballeur : Georges Delrieu

Né dans le Tarn-et-Garonne, Georges Delrieu (1919-1944) grandit au Maroc où ses parents s'installent quand il est enfant. Footballeur, il quitte l'Afrique du Nord pour devenir professionnel au Racing Club de France en 1939. Mobilisé, il réussit lors de la débâcle de la bataille de France à embarquer pour l'Angleterre, en se faisant passer pour un Polonais. Frappé par les violences faites aux soldats français par l'armée allemande, inquiet de l'avenir de son pays livré aux nazis et refusant les dures clauses de l'armistice, Georges Delrieu se montre dès juin 1940 sensible aux arguments du général de Gaulle. Le jeune soldat rejoint donc les Forces françaises libres avec lesquelles il regagne l'Afrique. Il participe à de nombreux combats. Lors de l'opération lancée en novembre 1940 pour rallier le Gabon à la France libre, Georges Delrieu se fait remarquer pour son courage en sauvant de la noyade, au péril de sa vie, deux tirailleurs après le naufrage de leur pirogue. Il meurt au combat le 5 juin 1944 dans la campagne d'Italie. ■



Collection familiale

Georges Delrieu, joueur de football à l'Olympique marocain de Rabat (1936-1939).

Des civils dans le Pacifique

À Tahiti, quelques cadres métropolitains, les membres civils des Délégations (l'assemblée territoriale), le maire de Papeete, quelques communistes locaux et les chefs tahitiens des districts s'opposent au gouverneur qui, après deux mois de tergiversations, veut se soumettre aux ordres de Vichy. Un comité de Gaulle se crée le 27 août et un référendum est improvisé le 1^{er} septembre à Tahiti et Moorea : 5 564 voix optent pour le ralliement à de Gaulle contre 18. En Nouvelle-Calédonie, la population européenne se mobilise majoritairement pour

la poursuite de la guerre. Grâce au comité de Gaulle, constitué clandestinement, le ralliement de l'île est obtenu le 19 septembre avec le soutien de la foule et l'appui d'un croiseur australien.

L'année suivante, les volontaires du bataillon du Pacifique, composé pour moitié de

Tahitiens et de Calédoniens, embarquent pour le Liban, à des milliers de kilomètres de leur foyer. Les Tahitiens, qui ont emmené des guitares, passent la traversée à jouer de la musique et à chanter, ce qui vaut à leur bataillon le surnom de « bataillon des guitaristes ». ■

@voir les études de documents « Le parcours du général Leclerc » et « Brazzaville, symbole des ralliements » dans l'espace en ligne *Enseigner la Résistance* (Réseau Canopé) ; l'exposition en ligne « L'Afrique française libre » sur le site de la Fondation Charles de Gaulle.

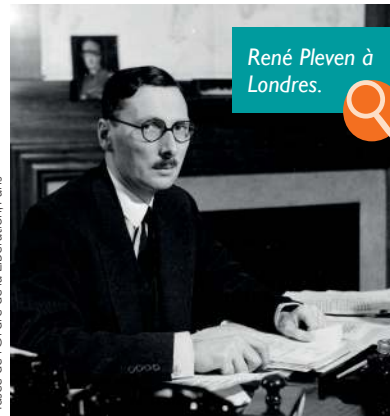
Les écrits intimes de Français libres

Dans leurs correspondances privées ou leurs journaux personnels, des Français libres ont consigné à chaud, avec moins de réserve que les résistants de l'intérieur, astreints à la discrétion en raison du contrôle postal et des risques de perquisitions, les conditions de leur ralliement et les difficultés de l'exil.

Dans ce corpus singulier, on constate une surreprésentation des officiers et responsables de la France libre, qui ont un rapport à l'écrit plus naturel, même si des sous-officiers et des hommes du rang ont consigné dans des journaux personnels leur expérience, comme en témoignent les carnets des caporaux Jacques Bardet ou Gaston Rabot. Produits dans la sphère intime sans volonté de leur auteur de les voir édités, ces écrits nous sont parvenus par les archives familiales et ont fait l'objet d'éditions critiques d'historiens.

Il faut bien les différencier d'autres formes d'écritures comme les journaux de bord des marins ou des récits écrits à l'époque qui ont un statut plus ambigu. Les premiers étaient lus et notés par le commandement. Certains récits étaient commandés pour être publiés dans la presse de la France libre afin de susciter des vocations, comme le récit d'évasion du jeune Maurice Halna du Fretay écrit en 1941. Il n'est donc pas étonnant que leurs auteurs s'y expriment avec une certaine retenue s'apparentant à de l'autocensure.

Les raisons du ralliement



René Plevin à Londres.

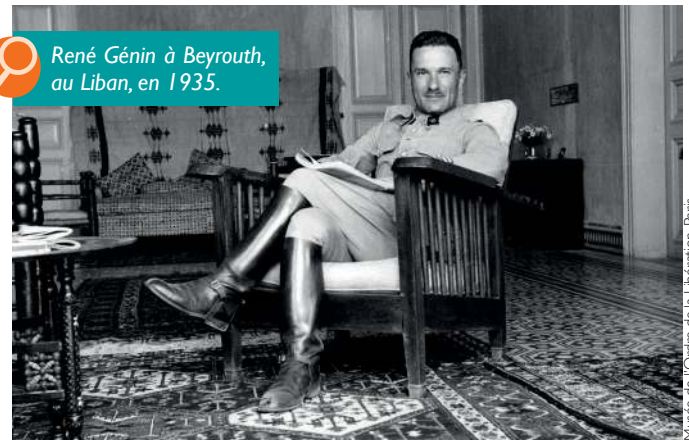
La correspondance de René Plevin, un des plus hauts responsables de la France libre, avec son épouse Annette, qu'il a souhaité mettre à l'abri de la guerre aux États-Unis, avec ses enfants, permet ainsi de comprendre les motivations profondes de son engagement. Face aux réserves initiales de son épouse, René Plevin invoque d'abord des raisons

d'ordre politique, le 8 juillet 1940. Puis, il justifie sa décision en exposant les sentiments de loyauté qui le lient aux Britanniques, le 21 juillet. Enfin, il avance des arguments éthiques : le refus de renoncer, le 28 juillet. Plevin n'aurait sans doute pas dévoilé la complexité des ressorts de son engagement à d'autres destinataires que son épouse, qui ne l'auraient pas poussé ainsi dans ses retranchements.

Les étapes de l'engagement

La correspondance de René Génin permet d'appréhender les différentes étapes de son engagement dans la France libre. Le 13 juin 1940, dans une lettre à sa femme, il énonce des arguments similaires à ceux que développera de Gaulle dans son appel.

À l'automne 1940, ulcéré de constater que « le boche viole chaque jour, en ricanant, tous les articles de la convention d'armistice » (lettre du 8 octobre 1940 adressée à sa tante), il quitte les siens



René Génin à Beyrouth, au Liban, en 1935.

pour rejoindre la partie de l'Empire qui continue la lutte. Après une traversée du Sahara, d'Alger au Nigeria britannique, il arrive en janvier 1941 à Brazzaville, où il prononce une conférence dénonçant le caractère illusoire de la collaboration prônée par Vichy.

Les souffrances de l'exil

Le journal personnel du commandant René Mouchotte évoque, quant à lui, les souffrances de l'exil, mais aussi la fraternité d'arme des Français libres qui les aide à tenir. Le 10 mars 1941, à l'occasion de la mort d'Henry Bouquillard, il écrit : « Henri partageait ma chambre et ce lit vide, ce silence soudain me causent une bouleversante impression d'isolement. Sans famille, presque sans amis, sur cette terre d'exil, nous nous resserrons les uns sur les autres au point de nous considérer comme frères. »



René Mouchotte à bord du Président Houdece, parti de Gibraltar à destination de l'Angleterre, après son évasion du Maroc en avion, juillet 1940.

Ces écrits permettent de pénétrer l'univers mental de leurs auteurs et de cerner les motifs de leur engagement. Ils y communiquent leur espoir et leur refus de renoncer de façon plus directe et plus personnelle que dans un courrier adressé à un supérieur, un récit rédigé sur commande pour être diffusé à la BBC, une interview donnée à la presse, un discours ou un texte littéraire comme les mémoires. ■

Un ouvrage de référence

Guillaume Piketty (éd.), *Français en résistance. Carnets de guerre, correspondances, journaux personnels*, Paris, Robert Laffont, coll. Bouquins, 2009.

@voir la base de données ÉGO 39-45 *Écrits de Guerre et d'Occupation* ; les documents numérisés sur l'espace pédagogique du site de la Fondation de la France Libre (onglet « espace pédagogique ») ; les articles de la revue *Espoir* sur le site de la Fondation Charles de Gaulle.

S'engager : « faire quelque chose » en France

Avant l'engagement, la révolte

Dès juin 1940, des gestes individuels de refus se multiplient. Des représentants de l'autorité légale désobéissent aux ordres. Le préfet d'Eure-et-Loir, **Jean Moulin**, refuse de déshonorer l'armée française en signant un document allemand infamant. Le maire de La Rochelle, **Léonce Vieljeux**, refuse de hisser les couleurs allemandes. Des individus isolés s'attaquent par ailleurs à l'armée allemande en pratiquant des sabotages, principalement en région parisienne et dans les zones côtières du Nord-Ouest. Par exemple, **Étienne Achavanne** à Rouen et **Blanche Paugam** à Boulogne-sur-Mer coupent câbles électriques et lignes téléphoniques pour nuire aux Allemands. Ces gestes, pour ceux qui échappent à la répression, peuvent constituer la première étape vers un engagement futur de longue durée. Mais, sur le moment, ils sont avant tout l'expression d'une réaction de révolte spontanée devant les premiers actes ou la simple présence de l'occupant, et en zone « libre » devant l'acceptation générale de l'armistice. ■

Affiche apposée sur l'immeuble de la Poste à Saint-Germain-en-Laye le 11 novembre 1940.



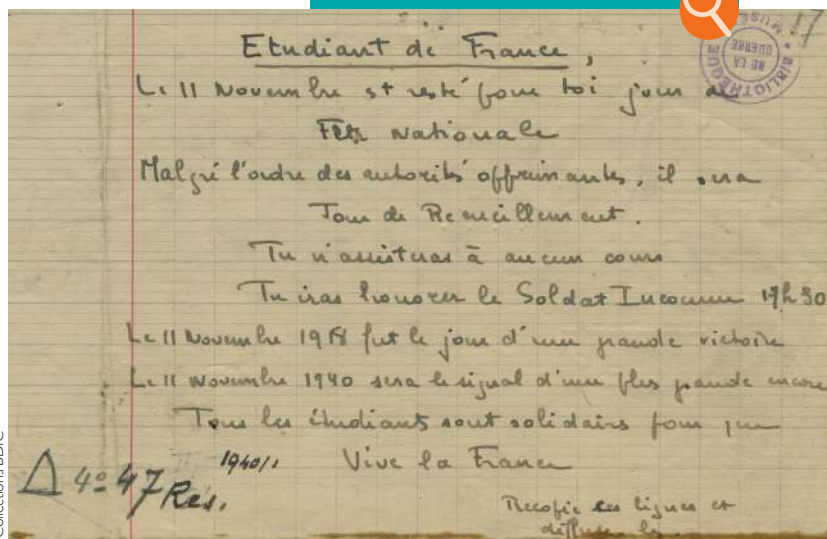
Archives départementales des Yvelines, cote 300W54

Les premiers engagements individuels

Au lendemain de l'effondrement de 1940, une poignée de personnes éparpillées sur tout le territoire français refuse de se soumettre malgré l'armistice. Ces « pionniers de la résistance » doivent alors inventer les formes de leur engagement dans un contexte qui les condamne à l'isolement. Les groupes constitués (partis, syndicats, Églises) ne mettent pas leurs structures au service de ceux qui « veulent faire quelque chose », pour des raisons évidentes : à l'été 1940, le patriotisme du « vainqueur de Verdun » est le seul repère collectif qui demeure et semble être le dernier rempart contre l'occupant. Or, investi des pleins pouvoirs par le Parlement, Pétain met en œuvre un programme politique autoritaire qui empêche l'expression des libertés individuelles et collectives.

Durant ces premières semaines, refuser la défaite est donc une décision individuelle, d'autant plus difficile à prendre qu'elle amène à désobéir au gouvernement légal. ■

Tract appelant les étudiants à manifester le 11 novembre 1940 à Paris.



Collections BDIC

Une lutte improvisée

Comme pour la France libre, le choix des actions à mener en métropole est crucial pour entraîner les autres. Ceux qui souhaiteraient partir pour mener une guerre régulière aux côtés des Anglais tentent des évasions par les Pyrénées, les ports, voire par les airs. Parmi les autres, qui ne veulent ou ne peuvent pas partir, quelques-uns vont parvenir à se rattacher à un des premiers réseaux français libres ou anglais. Mais la plupart des pionniers en métropole, isolés, vont tâtonner pour

« faire quelque chose » à plusieurs. Encore faut-il qu'ils rencontrent des gens qui partagent leurs convictions. Certains en sont réduits, et pour plusieurs mois, à des réactions individuelles par nature limitées : lacération d'affiches, diffusion hasardeuse de tracts (ex : « **Conseils à l'Occupé** » de **Jean Texcier**, incitant les Français à ne pas se compromettre), récupération d'armes en vue d'une future guerre de libération (ex : **Jean-Claude Chabanne** à Pontoise), aide à des soldats isolés. Les premiers

rebelle sont souvent des individus poussés à l'action par un passé militant, partisan ou associatif. Ils tentent de recruter dans un premier temps dans le cadre familial, amical, associatif ou professionnel pour défendre des valeurs qui leur sont chères, mais souvent aussi pour des motifs bien plus instinctifs, en réponse au choc émotionnel de l'Occupation. Le **sentiment germanophobe, hérité des guerres antérieures**, n'est pas étranger à ces réactions viscérales. ■

S'organiser pour agir dans l'urgence

Dans les premiers mois de l'Occupation, des groupes se constituent et inventent leurs formes d'action pour répondre à des situations concrètes, en fonction des lieux où ils se trouvent et de leurs capacités. Par exemple, dans les différentes zones occupées, certains privilégient l'aide aux militaires français et alliés prisonniers et la collecte de renseignements pour aider les Anglais. D'autres se lancent dans une propagande contre l'occupant et la collaboration, cette forme d'action étant du reste, en zone « libre », la seule qui paraisse possible.

Aider à l'évasion des prisonniers de guerre



Centre de ressources et de documentation de La Coupole

Automne 1940, trois soldats britanniques (à droite de la photo, dont l'un tient une fillette dans ses bras) sont cachés par une famille arquoise (Pas-de-Calais).

Après la défaite, 1,8 million de soldats sont détenus sur le territoire français dans des camps de transit (*Frontstalag*), principalement dans le Nord et l'Est, avant d'être emmenés en Allemagne. Vue la désorganisation du pays, les évasions se multiplient à l'été 1940, offrant aux premières bonnes volontés l'opportunité de s'organiser pour les habiller, les nourrir, les loger, leur bricoler des faux papiers, de fausses cartes d'alimentation et les aider à franchir la ligne de démarcation ou la frontière. Dans le Pas-de-Calais, **Norbert Fillerin**, proche de l'Action française et fervent patriote, cache dès l'été 1940 dans sa maison de Renty des soldats britanniques échappés de la poche de Dunkerque. Il parvient à trouver à l'automne 1940 le moyen de les faire passer en zone Sud

grâce à un réseau de complicités. Toute la famille s'engage dans ces actions, comme en témoignent des « photographies souvenirs ». En Alsace, **Lucienne Welschinger** crée en janvier 1941 le groupe des Pur-Sang. Ces jeunes femmes liées entre elles par leur engagement scout au sein des Guides de France organisent une des principales filières d'évasion de prisonniers de guerre français hors de la zone annexée, recrutant de nombreux concours et notamment celui de cheminots pour convoier les évadés. Mais l'efficacité de ces cercles repose avant tout sur la sympathie des populations locales qui, par des aides individuelles occasionnelles ou par leur seul silence, procurent un environnement propice et complice de ces actions. ■

Renseigner les alliés et la France libre

À l'été 1940, en France, ceux qui refusent l'armistice considèrent que la guerre doit continuer dans l'empire colonial et aux côtés des Anglais. La collecte de renseignements est donc cruciale pour informer les Britanniques du système d'occupation allemand en France, en grande partie orienté vers la continuation de la guerre avec l'Angleterre. En zone occupée, des gens tentent de repérer les aménagements d'installations militaires (aéroports, bases sous-marines), les mouvements de troupes et de navires, et plus généralement l'ensemble du dispositif administratif mis en place. Mais que faire de ces renseignements dont certains sont vite caducs ? La priorité : centraliser les informations et trouver un lien avec Londres. Certains font secrètement passer des courriers postaux par l'Espagne ou la Suisse grâce à des fonctionnaires de Vichy, à des diplomates ou à des hommes d'affaires. Dès août 1940, les services secrets de la France libre envoient en France occupée leurs premiers

agents pour créer des **réseaux de renseignements** et entrer en contact avec les embryons d'organisations existantes. Mais ces agents peinent à communiquer avec Londres faute de moyens techniques. Des patriotes, pressés d'agir, se mettent aussi au service de l'*Intelligence Service*, les services de renseignements britanniques. Les deux figures marquantes du réseau de renseignements britannique *Jade-Fitzroy* créé en décembre 1940, **Claude Lamirault**, issu de la bourgeoisie catholique et militant de l'Action française, et Pierre Hentic, militant des Jeunesses communistes, montrent que les antagonismes politiques d'avant-guerre s'effacent dans ce genre d'action orientée vers l'efficacité « militaire ». ■



Musée de l'Ordre de la Libération, Paris

Officier de marine rallié à la France libre dès septembre 1940, **Honoré d'Estienne d'Orves**, ici adossé au bastingage de la Jeanne d'Arc en 1932, revient en France occupée en décembre 1940. Il organise le réseau Nemrod, un des premiers réseaux de renseignements en France occupée dotés d'un émetteur radio pour collecter et transmettre. Dénoncé, il est arrêté par les Allemands en janvier, jugé et fusillé au Mont-Valérien en août 1941. Le réseau est alors démantelé.

Convaincre

Dès les premiers jours de l'Occupation, les pionniers de la Résistance sont convaincus de l'importance de la contre-propagande par **tracts** et journaux. Il ne s'agit pas seulement de dévoiler ce que tait la presse légale (le poids de l'Occupation, l'ampleur de la collaboration vichyste), mais d'invoquer des valeurs, pour réveiller le patriotisme des Français.

Ces valeurs peuvent être un patriotisme sentimental et teinté de germanophobie, un antinazisme à base chrétienne ou, au contraire, très idéologique. Leur présence varie bien sûr, dans chaque feuille clandestine, en fonction du profil des rédacteurs, tout comme celui-ci influe sur les positions politiques à l'égard de Vichy. Les anciens militants des partis progressistes le condamnent et proclament leur attachement à la République (**voir les publications Résistance, Valmy, les deux Libération, etc.**).

D'autres ménagent Pétain, voyant la collaboration comme un double jeu, et parfois approuvant certains aspects de sa « Révolution nationale » tout en affirmant la priorité, à leurs yeux, de la lutte contre l'occupant. Mais l'évolution de la guerre et de Vichy rejallit aussi très vite sur les mentalités des résistants : ce sont d'abord les publications communistes clandestines, dont la ligne « anti-guerre » évolue au printemps 1941 avec les tensions aboutissant en juin à la rupture du pacte germano-soviétique. C'est ensuite l'anti-vichysme qui gagne du terrain dans la presse des mouvements de Résistance, dès le deuxième semestre 1941, devant la participation de l'État français aux représailles contre les attentats et sabotages, mais aussi devant le désintérêt manifeste de l'opinion pour la politique intérieure de Pétain. Enfin, cette évolution vers l'anti-vichysme dépend aussi de la géographie : elle est logiquement plus précoce en zone non occupée, alors qu'en zone Nord les cibles prioritaires sont l'occupant lui-même et les partis collaborationnistes favorisés par lui. ■



Imprimerie d'enfant (4 x 12 x 9 cm) achetée au rayon jouets du Bazar de l'Hôtel de Ville à Paris, pour contourner les interdictions visant le matériel d'impression. Elle est utilisée pour réaliser la publication du groupe Valmy, créé à Paris le 20 septembre 1940 par Raymond Burgard.

Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon



@voir la presse clandestine numérisée de la Bibliothèque nationale de France (BnF) sur le site **Gallica**.

Consulter des tracts et des journaux dans les musées de la Résistance et de la Déportation et dans les centres d'archives publics (archives départementales, archives municipales).



Résistance publication ronéotée.

Archives départementales des Yvelines, 300W 51

La « nébuleuse » du musée de l'Homme en zone occupée / le groupe Liberté en zone Sud

Sylvette Leleu, gérante du garage de son défunt mari à Béthune (Pas-de-Calais), s'y agrègent au gré des liens d'amitié et des rencontres fortuites.

Ces pionniers agissent dans l'urgence et multiplient les terrains d'action (contre-propagande, filières d'évasion pour les prisonniers de guerre, collecte de renseignements militaires, diffusion de périodiques clandestins comme *Résistance*, dont le premier numéro paraît le 15 décembre 1940). Mais ces actions les exposent à des dangers auxquels ils ne sont pas préparés. En 1942, Lewitsky et Vildé sont fusillés au Mont-Valérien. **« J'avais agi pour la France », écrit Boris Vildé dans sa dernière lettre.** D'autres comme le **colonel de La Rochère**, le **colonel Hauet**, l'ethnologue **Germaine Tillion** et **Yvonne Odon** sont déportés. Sans réelle structure définie, la « nébuleuse »

du musée de l'Homme est donc une imbrication d'initiatives et de cercles distincts caractéristiques des pionniers de la Résistance en zone occupée.

En zone Sud, la Résistance s'exprime aussi de manière précoce mais se concentre en priorité sur les actions de propagande (tracts, journaux). En septembre 1940, deux professeurs de droit, catholiques de gauche, **François de Menthon** et **Pierre-Henri Teitgen**, fondent le groupe Liberté. Ils luttent avec d'autres juristes et étudiants contre le défaitisme ambiant et pour la défense de la démocratie. Dès novembre 1940, le mouvement publie le journal *Liberté* qui s'oppose à la collaboration et au nazisme tout en s'abstenant de condamner le maréchal Pétain. Fin 1941, Liberté fusionne avec le Mouvement de Libération nationale créé par **Henri Frenay** pour former le mouvement Combat. ■

Dès juin 1940, face à l'ampleur de la défaite, dans un musée de l'Homme déserté et convoité par les Allemands, avec le soutien du directeur, **Paul Rivet**, la bibliothécaire **Yvonne Odon**, **Boris Vildé** et **Anatole Lewitsky**, ethnologues d'origine russe, décident de combattre l'occupant allemand et le régime de Vichy. D'autres cercles qui rassemblent des intellectuels de gauche, des militaires, des membres de l'Église ou encore des professionnels indépendants comme

@voir l'étude de documents **« Motivations des pionniers »** dans l'espace en ligne **Enseigner la Résistance** (Réseau Canopé).

Les lettres de fusillés

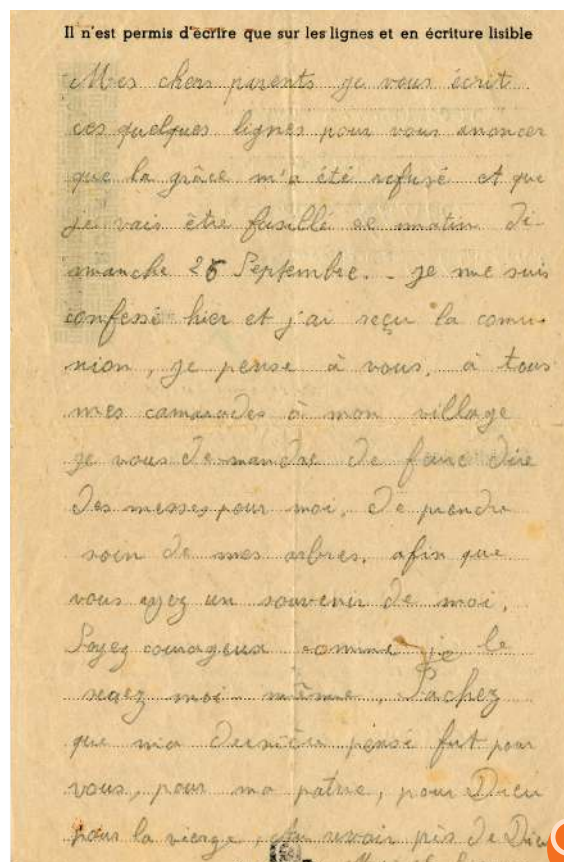
Rédigées en détention, quelques heures à peine avant leur exécution, dans des conditions précaires, les lettres des fusillés constituent parfois le seul témoignage de leur engagement et de leur existence.

Témoignage au sens fort du terme – destinée aux proches et à la famille, cette dernière lettre révèle bien souvent, pour les plus jeunes, une impressionnante maturité. Elle est l'ultime lien, l'ultime trace où le résistant se raconte, enveloppant les siens dans l'écriture, la pensée et les sentiments qu'il exprime.

Testament matériel et héritage moral, le destin de la dernière lettre du fusillé se poursuit dans les temps qui suivent sa condamnation, bien au-delà du cercle familial. La nouvelle de l'exécution est immédiate; les bruits se répandent dans la ville, notamment par les récits des habitants, les gardiens des prisons et les aumôniers transmettent aux familles les dernières lettres. À Besançon, le chanoine Mauvilly écrit aux proches des condamnés pour les accompagner et les reconforter. Des gestes humbles, où se mêlent émotion populaire et mémoire douloureuse, prolongent le souvenir du résistant fusillé. Les obsèques, malgré les interdictions, donnent lieu à des rassemblements spontanés de la population; les tombes ou les fosses communes sont abondamment fleuries aux cimetières de Saint-Claude et de Saint-Ferjeux à Besançon. À Belfort, plus d'un millier de personnes assistent à la messe célébrée en hommage aux fusillés du groupe Lorraine. Autant de manifestations de solidarités qui témoignent d'une véritable « société de non-consentement », pour reprendre l'expression de l'historien Pierre Laborie.

La portée symbolique des lettres de fusillés n'a pas échappé aux mouvements de la Résistance; quelques-unes d'entre-elles, courageusement transmises par les familles, recopiées à la main ou dactylographiées, sont diffusées dans la presse clandestine et dans les émissions françaises de la radio de Londres. Ces reprises insistent sur la dimension héroïque du combat et des valeurs qu'il symbolise. Elles participent à la formation d'un martyrologe, entretenu par d'autres vecteurs de transmission. Très vite en effet, sous l'Occupation et dans l'immédiat après-guerre, divers récits cherchent à rendre compte de la réalité des crimes de la répression. Écrits méconnus, un peu oubliés, mais passionnants pour l'historien. Parfois associés à des prises de vue photographiques, ils mêlent témoignage, fidélité au souvenir des disparus, volonté de justice et de réparation, établissement précis et rigoureux des faits. Livres blancs, rapports de gendarmerie, journaux de marche d'unités FFI, récits de témoins directs, comme celui rédigé en mars 1944 par Raymond Tourrain sur le groupe « Guy Mocquet », brochures publiées, ainsi celle du docteur Henri Bon sur les seize fusillés du 26 septembre 1943, ou l'ouvrage de René Pelletier publié en 1951, *Le sang des jeunes*. Leur recensement reste à faire.

Comme **Jean Cassou**, critique d'art engagé au sein du groupe du musée de l'Homme puis dans la région de Toulouse, les écrivains Albert Camus, François Mauriac ou René Char n'ont cessé de questionner le sens de la mort singulière que fut celle des résistants, et de s'inquiéter des usages qu'en feraient les vivants. Le sentiment de la dette explique sans doute le succès éditorial des recueils de lettres de fusillés, dont la simplicité, la profondeur et l'universalité parlent encore aujourd'hui. ■



Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

Marcel Simon (né en 1920)

Originaire de Larnod (Doubs), **Marcel Simon** est un jeune cultivateur, animateur de la section locale de la Jeunesse agricole chrétienne (JAC). Refusant la défaite, il récupère des armes en 1940, puis forme un groupe de résistants indépendant. Ce dernier, mis en relation avec le délégué du Front national « Philippe », se rattache finalement aux Francs-Tireurs et Partisans français (FTP) en mars 1943 et prend le nom de groupe « Guy Mocquet ». Marcel Simon, sous le pseudonyme de « Joseph », en est le chef. Il organise pas moins de quatorze attentats et sabotages dans les environs de Besançon. Arrêté à Larnod le 2 juillet 1943, interné à la prison de la Butte, condamné à mort par le tribunal militaire allemand, il demande à être le seul exécuté. Il est fusillé avec quinze autres membres des groupes « Guy Mocquet » et « Marius Vallet » le 26 septembre 1943. ■

Lettre de Marcel Simon à ses parents,
26 septembre 1943.

Un ouvrage de référence

Guy Krivopissko, **La Vie à en mourir. Lettres de fusillés (1941-1944)**, Paris, Seuil, coll. Points, 2006.

@voir des lettres de fusillés en ligne sur le site du **Mont-Valérien**.



Aubenas (Ardèche), fin février 1944. Des hommes du maquis Raymond de l'Armée secrète.

Tract réalisé par les services de propagande de la France libre et diffusé en France lors d'atterrissages clandestins. (10,5 x 7,5 cm).

S'ENGAGER : S'ORGANISER POUR AGIR

Archives départementales de l'Ardèche - 70 J32-06 Droits réservés

Des résistances à la Résistance

Pendant la première année de l'Occupation, les liens tissés entre les deux résistances sont d'ordre intellectuel et moral, liés à l'écoute des émissions françaises de la BBC et de ses mots d'ordre, ainsi qu'à l'écho que la presse parachutée donne aux premiers faits d'armes de la France libre. Français libres et résistants se consacrent alors avant tout à élargir leur propre audience. En métropole, les points de contact entre ces deux univers sont minimes. La priorité pour le général de Gaulle est de créer ses réseaux de renseignements pour affermir sa position à l'égard des Britanniques.

Tisser des liens entre l'intérieur et l'extérieur

À l'automne 1941, la nécessité pour les groupes résistants et la France libre de se rapprocher s'impose pour des raisons pratiques : au moment où l'opinion se détache de Vichy, les premiers manquent de moyens matériels pour se développer, et la seconde réalise qu'elle peut s'appuyer sur eux pour accroître son influence en métropole. L'arrivée à Londres de volontaires comme **Jean Moulin**, les rapports faits par les agents missionnés en métropole (mission Forman, mission **Morandat**), puis, au printemps 1942, les séjours de responsables résistants à Londres permettent aux deux résistances de se découvrir.

À Londres, le **général de Gaulle** a fondé en septembre 1941 le Comité national français (CNF), première étape vers un gouvernement provisoire, et à partir de 1942 des commissions d'études réfléchissent aux réformes à mener dans la France d'après-guerre. Mais pour dissiper la méfiance envers le risque d'un pouvoir personnel, il faut la « déclaration » aux mouvements que le responsable de Libération-Nord, **Christian Pineau**, ramène de Londres en avril 1942 (publiée en juin par la presse clandestine). De Gaulle, tout en dénonçant les dérives de la III^e République, y proclame son attachement au régime démocratique.

En parallèle, au premier semestre 1942, la première mission de Jean Moulin, envoyé par de Gaulle, accélère le rapprochement entre les mouvements de zone Sud, déjà entamé fin 1941 par la fusion de Liberté et du Mouvement de libération nationale dans Combat. Les trois grands mouvements acceptent de coordonner leur action sous l'égide de la France libre, accord scellé lors du voyage à Londres de **d'Astier** et **Frenay**. Ces liens tissés entre les deux résistances, intérieure et extérieure, sont symbolisés par le changement d'appellation le 14 juillet 1942 de la France libre, qui devient la « France combattante ». ■

Crises et accélération de l'unification

En novembre 1942, le débarquement allié en Afrique du Nord provoque l'occupation de la zone Sud par les Allemands et les Italiens. Le contexte géopolitique, qui laisse prévoir une libération éventuelle dès 1943, favorise l'accélération de l'unification, à l'intérieur comme à l'extérieur. Le PCF et les mouvements non communistes, en désaccord auparavant sur la lutte armée, se rapprochent pour faire face au Service du travail obligatoire (STO) en Allemagne qu'ils voient comme une menace pour le recrutement de volontaires. Un autre risque accélère l'union de toute la Résistance sous l'égide de De Gaulle : l'installation par les Américains en Afrique du Nord d'un pouvoir concurrent de la France libre, celui

du **général Giraud**, garant de la reprise du combat par l'armée d'Afrique mais réticent à abroger les lois intérieures de Vichy. Face à l'urgence de la situation, la mission **Passy-Brossolette** obtient au premier trimestre 1943 le ralliement à de Gaulle des mouvements de zone Nord. De leur côté, les trois grands mouvements de zone Sud (Libération-Sud, Franc-Tireur et Combat) fusionnent dans les Mouvements unis de Résistance (MUR). Et au sommet, la solution d'un **Conseil national de la Résistance (CNR)**, présidé par le représentant du général de Gaulle, Jean Moulin, et rassemblant délégués des mouvements, syndicats et partis traditionnels, finit par l'emporter, malgré les réticences des premiers : la pré-

sence de personnalités politiques connues à l'étranger paraît nécessaire pour prouver aux Alliés que de Gaulle est appuyé par un organe représentatif des Français de métropole.

Quelques jours après la création du CNR (27 mai 1943), l'union de Gaulle-Giraud est réalisée en juin 1943 à Alger avec la création du **Comité français de la Libération nationale (CFLN)**. Le rapport de force tourne rapidement en faveur de De Gaulle et, en novembre 1943, se concrétise par l'entrée de responsables résistants au CFLN et les débuts de l'Assemblée consultative provisoire d'Alger, embryon de parlement constitué pour moitié de délégués de la résistance intérieure (voir p. 31). ■



Paris - Musée de l'Armée, Dist.RMN - GrandPalais, Segrette

Des Français libres engagés dans un État en formation



S'affirmant, contre Vichy, comme le seul représentant légitime de la France en guerre, la France libre se dote progressivement de tous les attributs d'un État, malgré un manque cruel de personnel formé : un gouvernement, une armée, une capitale, une diplomatie, une monnaie, des timbres, etc. Cet État en formation obtient l'adhésion de Français de l'étranger qui défendent la culture française d'avant guerre.

Former

Bien que n'étant pas les égales des hommes puisqu'elles n'ont pas le droit de vote et ne sont pas éligibles, des Françaises n'ont pas hésité à dire non à la défaite et à rejoindre le **général de Gaulle** à Londres. Partageant les mêmes motivations, le patriotisme, le refus de l'Occupation et du nazisme, le rejet du gouvernement de Vichy sont à l'origine de leur décision.

Préoccupé de la faiblesse des effectifs des Forces françaises libres et pour envoyer les hommes sur les théâtres d'opérations, le général de Gaulle, s'inspirant du modèle anglais, crée le 7 novembre 1940 le **Corps des volontaires françaises**. Les Françaises peuvent ainsi contracter un engagement volontaire dans l'armée pour la durée de la guerre (plus trois mois) et suivent l'instruction comme l'entraînement avec leurs collègues anglaises.

De toutes origines sociales et professionnelles, célibataires ou mères de famille, elles viennent en majorité de France, de l'Empire et du Royaume-Uni. Elles sont pour la plupart jeunes et leur engagement est précoce. Elles remplacent en priorité

les combattants aux postes de secrétariat, de standard et de plantons. Plus rares sont les infirmières, médecins et, davantage encore, celles formées pour effectuer des missions de sabotage en France. Elles ont été au total 600. ■



Laissez-passer d'Anna Marly au quartier général des FFL, à Londres, 11 février 1942.

Musée de l'Armée



Fondation de la France Libre

Pierre et Jean-Paul Lavoix, Reynold Lefebvre, Christian et Guy Richard sont reçus à Downing Street par les Churchill le 21 septembre 1941, cinq jours après leur évasion de Fort-Mahon en canoë. Quatre d'entre eux intègrent l'École des cadets, créée par de Gaulle pour pallier le manque de cadres et donner à jeunes de moins de dix-huit ans une formation d'officier.

Communiquer

Afin de **diffuser sa parole** dans le monde, la France libre se dote d'une presse publiée par ses services de Londres, ses délégations ou ses comités à l'étranger, de sociétés d'éditions et d'**une radio, à Brazzaville**, qui s'ajoute aux émissions diffusées sur les ondes des puissances alliées. Ces diverses initiatives sont financées par les services d'information britanniques, les dons ou les revenus tirés de l'Empire.

Avocat spécialisé dans le conseil juridique international, mobilisé en 1939, François Marion est blessé dans la poche de Dunkerque, le 27 mai 1940, et évacué en Angleterre, où il rallie la France libre le 25 juin. Mutilé de guerre, il est employé par **René Cassin**, notamment comme rédacteur du **Journal officiel de la France libre**, qui est conçu sur le modèle du **Journal officiel de la République française**, et comme secrétaire du conseil de l'**Ordre de la Libération**, créé par de Gaulle le 16 novembre 1940. ■



Bulletin officiel des Forces françaises libres, n° 1, le 15 août 1940, devenu le Journal officiel de la France libre.

Musée du général Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris - Musée Jean-Yvoin de la Ville de Paris

Représenter

Le comité **France Forever** est créé en septembre 1940, à New York, par l'ingénieur français Eugène Houdry. Il doit permettre à la France libre de concurrencer le réseau diplomatique « officiel » du régime de Vichy. Sur tous les continents, des délégations du gouvernement du général de Gaulle, appuyées sur des **comités locaux**, mobilisent en effet les expatriés français, organisent la propagande et suscitent l'engagement d'étrangers dans les forces armées. Aux États-Unis, où vivent environ 35 000 expatriés français, parmi lesquels une élite susceptible d'influencer le monde politique, la tâche est ardue. Jusqu'à l'attaque japonaise sur Pearl Harbor, l'opinion est attentiste. La forte personnalité du général de Gaulle suscite, parfois, la défiance. Des publications, des émissions de radio, des conférences et d'autres manifestations, comme la « Semaine française de New York » en juillet 1942, entretiennent cependant une popularité jamais démentie. ■

@ voir les archives numérisées de France Forever sur le site des **Archives nationales** ; des publications de la France libre sur le site **Gallica** de la BnF et le site de la **Fondation de la France Libre** ; les archives radiophoniques et filmées sélectionnées par l'Ina au sein de son site **JALONS**.

Les Français libres, des combattants sur tous les fronts

Malgré un reflux à l'automne 1940, les engagements dans les Forces françaises libres et les ralliements de territoires se poursuivent les années suivantes, à un rythme plus faible, avant un rebond à partir de novembre 1942. La nécessité de représenter la France sur tous les fronts donne au combat de ces volontaires une dimension mondiale.



Engagées sur toutes les mers, les Forces navales françaises libres assurent des patrouilles et des escortes de convois, affrontant sous-marins, navires de surface et avions ennemis. Le 9 juillet 1943, le cargo britannique Manchester Citizen et le paquebot français De La Salle sont torpillés par un U-Boot dans le golfe de Guinée. Tandis que la corvette Commandant d'Estienne d'Orves rejoint Lagos avec le dernier bâtiment intact, le Commandant Détrouy recueille 322 rescapés. Ici un canot du De La Salle.

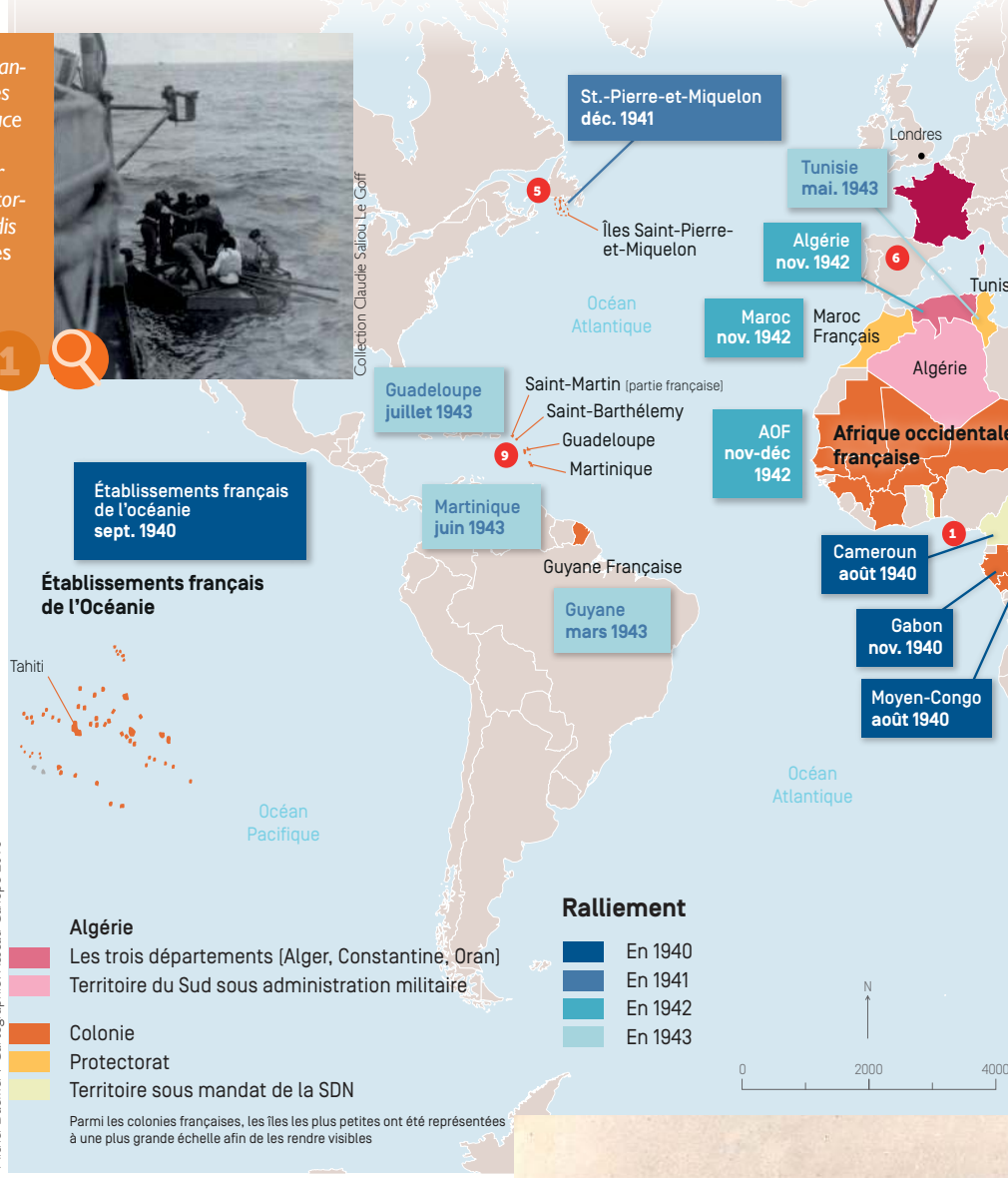


Collection Claudie Saliou Le Goff

1

2 À partir de décembre 1940, les Forces françaises libres combattent en Libye et dans la Corne de l'Afrique contre les armées italiennes, renforcées en février 1941 par l'*Afrika Korps* de Rommel. C'est le cas du capitaine **François Garbit** (1910-1941), officier rallié à la France libre avec l'AEF en août 1940: il commande une compagnie de tirailleurs africains engagée en Érythrée (février-avril 1941), avant de participer à la campagne de Syrie (juin-juillet 1941). Il témoigne des conditions éprouvantes de ces combats dans deux textes très différents: **les lettres qu'il écrit à sa mère**, éditées à titre posthume au Caire en 1942, et dans les **Horribles chroniques de l'Ost du pays de Tchad en la guerre de Érythrée**, récit à la manière des chroniques médiévales de Froissart et dans le style truculent de Rabelais, rédigé après la prise du port de Massaoua, le 8 avril 1941, et imprimé par les soins de l'auteur à Tel Aviv. Il meurt de la typhoïde à l'hôpital de Damas le 7 décembre 1941. ■

Michel Djaeffier / Cartographie: Réseau Canopé 2016



3 Installé au Levant depuis 1928, le professeur et écrivain Jean Gaulmier (1905-1997) s'engage en faveur de la France libre, après avoir entendu l'appel du général de Gaulle du 22 juin 1940. Il lui fait parvenir des renseignements sur la région d'Alep. En juillet 1941, à l'issue d'un combat fratricide et meurtrier, la Syrie et le Liban passent sous l'autorité de la France libre. Nommé directeur au Service d'information et de radiodiffusion de la France libre à Beyrouth, il multiplie les conférences et les publications, écrivant un recueil de pastiches anti-vichystes et anti-allemands, **À la manière de... 1942**, et éditant des textes de De Gaulle, d'Aragon et de Bernanos. ■



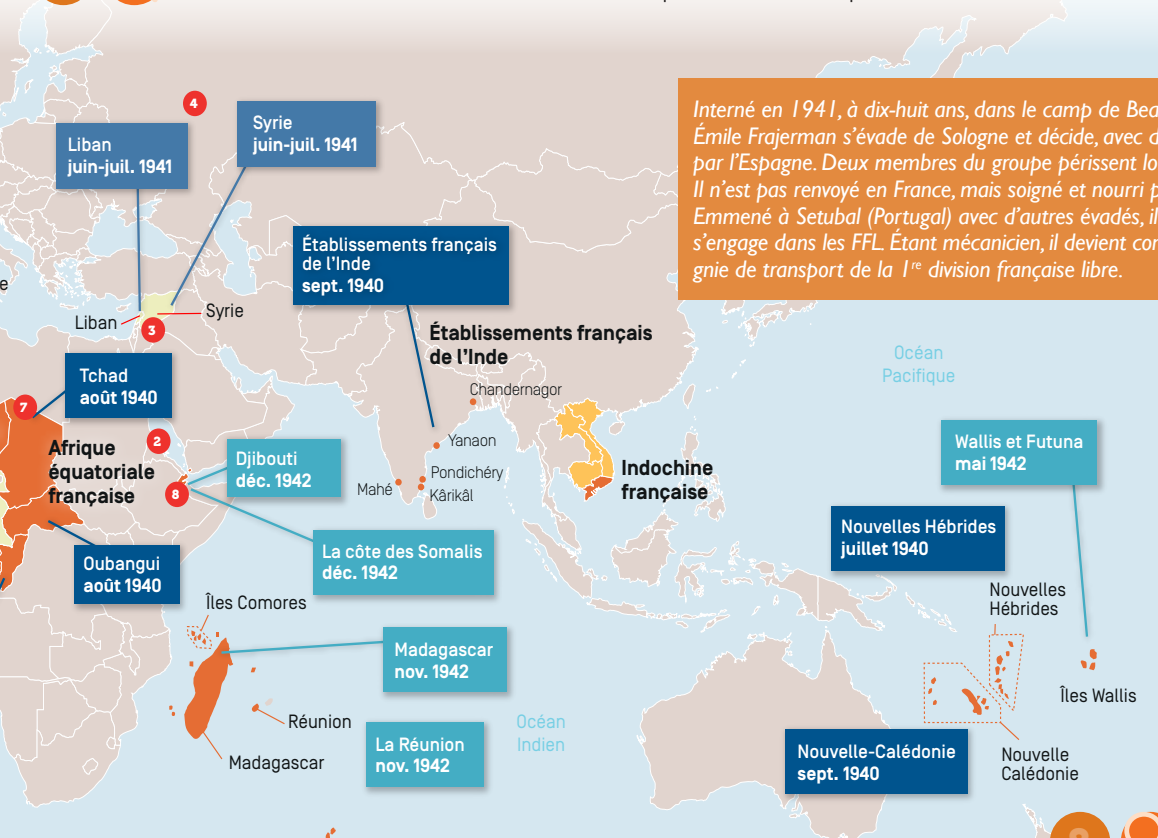
Fondation de la France Libre

@ voir sur le site de l'ECPAD les ressources photographiques et cinématographiques du service cinématographique de la France libre – équivalent français libre du Service cinématographique de l'armée (SCA), qui dépend de l'armée de Vichy.

De juillet 1940 à juin 1941, 218 prisonniers de guerre français s'évadent des Oflags et Stalags allemands vers l'URSS, où ils sont internés. Suite à l'invasion allemande, ils sont libérés. 186 rallient la France libre. Reçus triomphalement à Londres en septembre, ils font réaliser un insigne dessiné en camp par Philippe Valat.

5 Après les armistices de juin 1940, la population de **Saint-Pierre-et-Miquelon**, archipel français proche du Canada, manifeste très tôt son hostilité au gouvernement de Vichy. De jeunes marins-pêcheurs s'évadent pour continuer la lutte. Des opposants tentent d'organiser un plébiscite dès octobre 1940. C'est l'intervention de l'amiral **Muselier**, sur ordre du général de Gaulle, et malgré l'opposition du gouvernement américain, qui permet sa tenue, le 24 décembre 1941 : Saint-Pierre opte pour la France libre à une écrasante majorité.

Nombre de Saint-Pierrais s'engagent dans les Forces navales françaises libres (FNFL); des femmes rejoignent le Corps des volontaires féminines. Plusieurs embarquent au péril de leur vie sur des navires de commerce armés par la France libre, qui assurent en convoi le ravitaillement des puissances alliées. ■



6 Interné en 1941, à dix-huit ans, dans le camp de Beaune-la-Rolande car Juif, **Émile Frajerman** s'évade de Sologne et décide, avec des proches, de rejoindre les FFL par l'Espagne. Deux membres du groupe périssent lors de la traversée des Pyrénées. Il n'est pas renvoyé en France, mais soigné et nourri par des Espagnols. Emmené à Setubal (Portugal) avec d'autres évadés, il embarque pour Casablanca et s'engage dans les FFL. Étant mécanicien, il devient conducteur de camion à la compagnie de transport de la 1^{re} division française libre.



Archives famille Frajerman/Tdr-Cercal

7 Commandant militaire du Tchad, le colonel **Leclerc** monte à partir de janvier 1941, à la tête de quelques centaines d'Européens et de tirailleurs noirs, des raids dans le désert contre les oasis italiennes du sud de la Libye. À plus de mille kilomètres de ses bases, avec un matériel souvent désuet ou inadapté au désert, il doit affronter les problèmes de ravitaillement, depuis le Cameroun et le Congo.



Fondation de la France Libre

8 Le 5 décembre 1942, les adjutants mécaniciens **Igor Eichenbaum** et **Pierre Labat**, évadés de Djibouti à bord d'un avion, sont reçus à Diré-Daoua (Éthiopie) par deux Français libres, le colonel **Raynal** et le sous-lieutenant **Alfonsi**. Ils s'engagent dans les Forces aériennes françaises libres (FAFL), qui mènent des opérations de chasse, de bombardement, de surveillance et de transport.

9 Aux Antilles françaises, l'installation du régime de Vichy, incarné par l'amiral Robert, suscite comme en métropole des formes de résistance. Entre 1940 et 1943, mais surtout à partir de 1942, 4 à 5 000 de ces « dissidents » s'échappent vers les îles anglaises de la Dominique et de Sainte-Lucie. Regroupés aux États-Unis, ils forment en octobre 1942 le **bataillon des Antilles**. Débarqué à Casablanca en octobre 1943, celui-ci est intégré à la 1^{re} division française libre (DFL).

Début 1943, un comité de la Libération se forme à la Martinique, un comité de résistance à la Guadeloupe. La Guyane se rallie le 16 mars. À partir d'avril, des manifestations éclatent dans les deux îles. Fin juin, des éléments de l'armée se mutinent ou refusent les ordres. Après d'âpres négociations, Robert cède le pouvoir à **Henri Hoppenot**, représentant du CFLN aux États-Unis, qui débarque le 14 juillet à Fort-de-France où il est accueilli par une foule en liesse.

Le chef de bataillon **Henri Tourtet**, chef des mutins, forme le 5^e bataillon de marche antillais, qui combat en 1945 devant **Royan**. ■



Mouvements, réseaux, lutte armée : une montée en puissance

Dans les premières semaines qui suivent la défaite, des individus manifestent le refus de l'Occupation ou la méfiance envers le nouveau régime de Vichy. Les actions isolées ne peuvent avoir une réelle efficacité. Selon les risques qu'ils sont prêts à prendre et les opportunités qui se présentent, des groupes se constituent autour d'animateurs déterminés à agir. À partir de 1941, la dynamique du recrutement, bien que freinée par la répression de plus en plus efficace et par les mesures de sécurité devenues indispensables, ne peut plus être arrêtée.

S'engager dans les mouvements pour convaincre et recruter

Les mouvements de Résistance naissent de l'agglomération progressive de volontés individuelles, puis de groupes plus ou moins organisés. La plupart se structurent autour d'un organe de presse clandestin, d'abord modeste, doté ensuite de moyens techniques et humains de plus en plus performants. En zone Sud, les journaux *Combat*, *Libération-Sud* ou *Franc-Tireur* donnent leur nom aux mouvements qui assurent leur rédaction, leur fabrication et leur diffusion. En zone Nord, *Défense de la France* et *Libération-Nord* suivent la même évolution. À mesure de la progression des tirages, il faut augmenter les effectifs des imprimeurs et des diffuseurs, et multiplier les risques de se faire prendre. Soucieux de rallier l'opinion à la cause de la Résistance et de venir en

aide aux pourchassés, ils diversifient leurs formes d'actions, depuis la fabrication de faux papiers jusqu'aux formes les plus matérielles de la solidarité (hébergement, nourriture, etc.). En passant finalement à la lutte armée, les mouvements nés de la nécessité de la contre-propagande rejoignent ceux fondés sur la priorité donnée à l'action militaire (Organisation civile et militaire, Ceux de la Résistance, Ceux de la Libération). De par leur nature même, ils ont vocation à recruter largement et à agir en direction du plus grand nombre. Le Front national de lutte pour la liberté et l'indépendance de la France, initié par le Parti communiste, suscite en France la création d'une multitude de comités dans toutes les composantes de la société en recrutant bien



Journal *Combat*, n° 39, janvier 1943. La photographie, transmise par les services de propagande de la France libre, rend hommage aux FFL qui ont combattu à Bir Hakeim.

au-delà des militants ou sympathisants communistes. De manière générale, les mouvements agrègent des individus et des groupes aux origines variées, souvent issus des organisations politiques, syndicales, associatives ou confessionnelles d'avant-guerre. ■

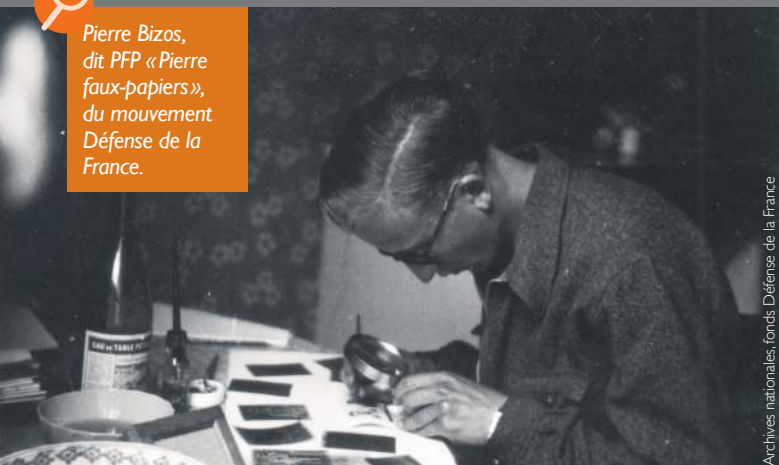
Coll. Musée de la Résistance nationale / Champigny

Défense de la France

En août 1941, un groupe d'étudiants de la Sorbonne, animé par **Philippe Viannay**, **Robert Salmon**, **Hélène Mordkovitch** et **Charlotte Nadel**, fait paraître à Paris un journal clandestin nommé *Défense de la France*. La volonté d'améliorer le processus de fabrication et les conditions de diffusion conduit à un rapprochement d'une part avec

des professionnels de l'imprimerie, tels **Jacques Grou-Radenez** et Alain Radiguer, d'autre part avec d'autres groupes de résistants, tels les *Volontaires de la Liberté*, dirigés par **Jacques Lusseyran**. Le mouvement se développe d'abord autour du seul journal, imprimé et distribué à un nombre de plus en plus important d'exemplaires (jusqu'à 450 000 en janvier 1944). La mise en place du Service du travail obligatoire l'amène à développer une véritable industrie des faux papiers puis à envisager l'engagement dans l'action armée, rejetée initialement par les fondateurs du mouvement au profit de la lutte intellectuelle et idéologique. La perspective des combats de la Libération impose la création d'un **maquis en Seine-et-Oise**, en 1944. D'abord réticent envers le général de Gaulle, le mouvement *Défense de la France* se rallie à la France combattante en 1943, sans être membre du CNR, et devient une des composantes du Mouvement de Libération nationale. En 1944, Philippe Viannay est désigné commandant FFI en Seine-et-Oise, tout comme Claude Monod en Bourgogne-Franche-Comté. Comme tous les mouvements, *Défense de la France* est durement frappé par la répression. Les plus touchés sont proportionnellement les premiers engagés, mais les victimes sont plus nombreuses en 1943 et 1944. *Défense de la France* leur rend hommage en publiant en 1946 *Les témoins qui se firent égorger*. ■

Pierre Bizos, dit PFP «Pierre faux-papiers», du mouvement *Défense de la France*.



Archives nationales, fonds *Défense de la France* (don Jean-Marie Delaire) — droits réservés

Les réseaux de résistance : évasion, renseignements, action

Les réseaux résultent de la rencontre entre une aspiration locale à l'engagement et un besoin des services secrets alliés (britanniques et français libres avant tout, mais aussi américains, belges, polonais...) de trouver des agents en France occupée.

Les premiers réseaux d'évasion se constituent afin d'évacuer les soldats alliés, avant d'aider les aviateurs, les persécutés, ou ceux qui veulent rejoindre la France libre. Ils s'appuient sur les bonnes volontés locales. Très vite, les besoins spécifiques orientent les recrutements : coiffeuses pour transformer les candidats à l'évasion, employés des administrations pour obtenir des documents vierges, photographes, et bien sûr passeurs souvent recrutés parmi les contrebandiers.

Les réseaux de renseignements reprennent dès l'été 1940 une méthode expérimentée en 1914-1918 dans les territoires occupés : le recrutement de non-professionnels motivés qui possèdent une fine connaissance de leur environnement, mais sont hélas plus exposés aux infiltrations en raison de leur inexpérience. Les agents parachutés en France sont formés à repérer les candidats fiables, en vertu de leur tempérament et de leur utilité. À partir de 1941, des réseaux « action » opèrent pour la France libre ou le SOE (*Special Operations Executive*, services secrets anglais). Ils sont spécialisés dans le sabotage des infrastructures nécessaires à la machine de guerre allemande (télécommunications, approvisionnement énergétique, etc.). Leurs membres ont été formés au Royaume-Uni aux techniques de sabotage avant d'être parachutés en France. ■

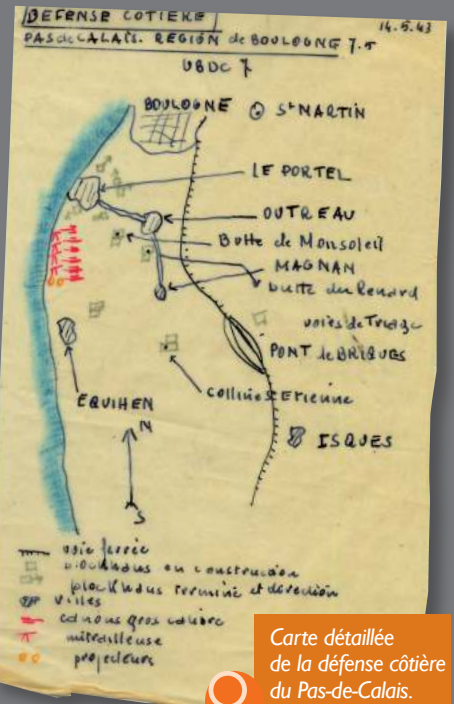
Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais / image musée de l'Armée



Des professions indispensables aux réseaux

L'ingénieur général **Jacques Stosskopf**, d'origine alsacienne, est chef des constructions aux chantiers de Lorient, où l'amiral Dönitz a lancé la construction de la base de sous-marins de Kéroman. Il est une recrue de choix pour le Service de renseignements Marine de Vichy, puis le réseau Alliance. À ce titre, il est contraint d'assumer la réputation de collaborateur que lui vaut son attitude lors des réquisitions de certains de ses ouvriers pour le travail en Allemagne. Arrêté en février 1944, il est abattu en septembre, au camp du Struthof, en même temps que d'autres agents d'Alliance.

Coll. Musée de la Résistance nationale / Champigny



Carte détaillée de la défense côtière du Pas-de-Calais. Service B des FTP (réseau FANA).

Le cheminot et conseiller municipal de La Madeleine (Nord), **Eugène d'Hallendre**, s'engage dans une résistance multiforme suite à l'armistice qu'il considère comme une rupture déshonorante de la promesse faite aux Britanniques de ne pas signer de paix séparée. Contrôleur technique SNCF, il peut circuler partout. Il diffuse ainsi de la propagande, convoie des aviateurs pour le compte des réseaux Pat O'Leary puis Comète, récolte des renseignements pour le réseau Centurie, lié au mouvement OCM dont il devient un des cadres. Son statut lui permet aussi de procurer des tenues civiles et des faux papiers à « ses » aviateurs, d'utiliser son laissez-passer requis pour la zone « côtière » où les Allemands ont lancé de grands chantiers. Arrêté en juillet 1943 en même temps que son épouse et son fils qui participent à ses activités, il est fusillé à Bondouen en décembre 1943.

Michel Hollard est représentant de commerce et à ce titre moins soumis que d'autres aux restrictions de circulation sous l'Occupation. Ancien engagé volontaire de la Grande Guerre, il veut poursuivre la lutte aux côtés des Anglais. En mai 1941, il entre clandestinement en Suisse pour proposer les renseignements collectés à l'ambassade britannique de Berne. Il est chargé par l'*Intelligence Service* de créer le réseau Agir, qui comptera une centaine d'agents. Hollard transporte lui-même les renseignements, traversant des dizaines de fois la frontière franco-suisse. Entre autres renseignements stratégiques, le réseau Agir communique les plans et la finalité des bases de lancement des fusées V1, dirigées sur Londres. Dénoncé en février 1944, Michel Hollard est déporté au camp de concentration de Neuengamme. ■

Un poste-émetteur SSTR 1 dans sa valise. De conception américaine, ce type de poste est utilisé à partir de 1942. Les opérateurs radio, appelés aussi « pianistes », ont été victimes d'une répression acharnée.

© voir sur les mouvements et les réseaux de Résistance les études de documents « Un mouvement : Défense de la France » et « Le réseau Cohors » dans l'espace en ligne *Enseigner la Résistance* (Réseau Canopé) ; sur le Musée de la Résistance en ligne les expositions « Défense de la France », « Libération-Nord » et les dossiers thématiques de *La Lettre de la Fondation de la Résistance* (onglet « espace pédagogique »).

La lutte armée des groupes paramilitaires

Les groupes armés urbains

L'engagement dans la lutte armée est initié par la résistance communiste à l'été 1941. Mais la répression se durcit : des résistants sont fusillés par l'occupant allemand, ou guillotins par l'État français.

Les exécutions massives d'otages à partir de l'automne 1941 suscitent des interrogations et retardent la généralisation de la lutte armée. Au printemps 1942, les composantes de la résistance armée communiste (Organisation spéciale, Jeunesse communiste, Main-d'œuvre immigrée) sont unifiées au sein des Francs-tireurs et partisans français (FTPF ou plus simplement FTP) qui s'organisent en petits groupes pour des raisons de sécurité et opèrent en fonction des directives données. Ce sont pour la plupart des militants ou sympathisants communistes, même si le recrutement se diversifie quand les FTP deviennent la branche armée du mouvement Front national à l'été 1942. Les FTP, présents dans les zones rurales, constituent des maquis à partir du printemps 1943, mais ils se distinguent par leur implication dans la guérilla urbaine.

Les maquis

Les maquis naissent de la réquisition de la main-d'œuvre française pour le travail obligatoire en Allemagne. Des milliers de jeunes menacés doivent échapper à la traque des polices française et allemande. Des requis espèrent la destruction des fichiers de recensement ou la fourniture de faux papiers. Les plus téméraires choisissent de constituer des groupes de réfractaires dans des secteurs ruraux isolés, notamment les massifs forestiers et/ou montagneux : ce sont les premiers maquis refuges. La croissance rapide des effectifs au printemps 1943 amène les mouvements de la Résistance à prendre la direction de ces maquis improvisés et à les organiser en groupes structurés. Le manque de moyens et de perspectives conduit au départ de la plupart des jeunes. Toujours menacés, ils sont

Dans des conditions difficiles, traqués sans relâche par les polices française et allemande, des groupes de quelques dizaines d'hommes et de femmes tentent de maintenir un sentiment d'insécurité parmi les occupants et les collaborateurs français. À Paris, à Lyon, à Marseille, à Toulouse, ils commettent des sabotages et des attentats spectaculaires.

En zone Sud, les mouvements Combat et Libération se dotent aussi dès 1942 de premiers groupes francs qui passent à l'action armée. À Grenoble, ces groupes composés de résistants au recrutement très divers harcèlent l'occupant italien en 1942-1943, puis allemand en 1943-1944, malgré une répression féroce.

À l'initiative de **Jean Moulin**, les corps francs des mouvements Combat, Libération et Franc-Tireur sont regroupés sous le nom d'**Armée secrète (AS)**, placée sous la direction du **général Delestraint** en octobre 1942. L'Armée secrète rassemble les maquis et les corps francs des **Mouvements unis de Résistance (MUR)**, d'abord en zone Sud puis en zone Nord. ■

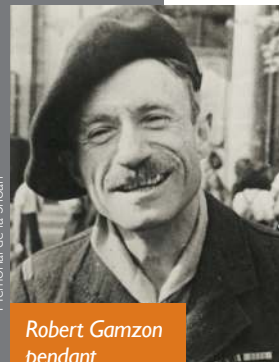
aidés par la Résistance. Les plus résolus restent dans les maquis pour participer à la libération de la France. Les défilés de maquisards le 11 novembre 1943 se veulent des actes de réappropriation de parcelles du territoire national. Dès 1943, deux conceptions s'opposent quant à l'organisation des maquis combattants : la première, qui a la préférence de Londres, est la constitution de grands maquis installés dans des réduits, l'autre que défendent les MUR et les FTP est le maintien de petits maquis mobiles et moins repérables. Au printemps 1944, les grands maquis doivent faire face à de vastes opérations de répression menées par l'occupant allemand et l'État français, destinées à les annihiler en tant que soutien potentiel en cas de débarquement allié. ■



Fausse carte d'identité de Pierre Georges, dit Fabien, sous l'apparence d'un prêtre catholique.

Robert Gamzon, du sauvetage à la lutte armée

Créateur des Éclaireurs israélites de France (EIF), **Robert Gamzon** décide de rester en zone non occupée pour se mettre au service de la communauté juive. Pour assurer la survie des maisons d'enfants et des centres ruraux qu'il a créés, il se rapproche de Vichy mais s'y ménage des informateurs sur les menaces qui pèsent sur les Juifs. À l'été 1942, averti des rafles qui touchent la zone Sud, il crée avec des scouts des EIF un réseau clandestin (« la Sixième ») de planques, de faux papiers et de transfert vers les frontières des Juifs traqués. En 1944, il crée un maquis dans le Tarn pour que les Juifs participent à la lutte libératrice et ne soient plus « des esclaves pourchassés, mais des hommes pouvant lever la tête et prêts au combat ». Intégrée aux FFI, sa compagnie, où combattent côte à côte des Juifs et des non-Juifs, prend le nom de Marc Haguenau, cadre de la « Sixième » mort en déportation. ■



Robert Gamzon pendant l'Occupation.

@ voir l'exposition sur « Les maquis » sur le Musée de la Résistance en ligne ; les témoignages sélectionnés pour le CNRD sur le site du **Mémorial de la Shoah**.

Formes d'engagements résistants

L'engagement dans la Résistance est un acte profondément individuel. Néanmoins, plus les organisations clandestines se développent, plus il correspond à une sollicitation en fonction des besoins des résistants, selon le moment et le lieu.

Professions

L'implication massive des ouvriers et des paysans dans la Résistance est liée au grand tournant chronologique des réquisitions de main-d'œuvre (le STO), qui réoriente alors une large partie de l'action résistante vers ces deux milieux populaires. Auparavant, les formes privilégiées d'action – renseignement, propagande – favorisaient le recrutement en milieu urbain et dans certaines professions très qualifiées ou pouvant circuler facilement (voir encadré p. 21). Si les chemins sont une des corporations les plus représentées dans la Résistance, c'est moins parce qu'elle est alors fortement syndiquée et politisée que parce que la SNCF est à une position stratégique, et ses métiers, si divers, utiles à toutes les activités résistantes.

Jeunes et vieux

Les premières expressions de révolte contre l'occupant sont souvent le fait des jeunes, qu'il s'agisse d'actes individuels d'«incivilité» ou de la manifestation du 11 novembre 1940. Mais leur engagement en masse est lui aussi surtout lié à la réaction suscitée par le STO en 1943, puis à la mobilisation générale vers les maquis en juin 1944. Ils fournissent les principaux contingents de volontaires pour la lutte armée, qui correspond d'abord à leurs possibilités (plus que le renseignement, par exemple), mais aussi à l'influence plus faible chez eux de refus culturels de la violence, qu'ils viennent du christianisme, de la culture républicaine ou de l'internationalisme. Les moins âgés sont surtout agents de liaison tel **Mathurin Henrio**, le plus jeune Compagnon de la Libération. Même si cette surreprésentation des jeunes permet à certains d'entre eux d'exercer des responsabilités importantes, les aînés qui ont charge de famille fournissent en général les cadres de la Résistance. Par ailleurs, ils sont sans doute plus nombreux hors de la Résistance organisée, dans la population sédentaire qui apporte une aide occasionnelle (hébergement, nourriture), capitale pour la survie des groupes clandestins.

Femmes et hommes



Marie-Madeleine Fourcade.

Collection Jacques Fourcade

de vote, les écartait sauf exception de la vie publique. Certes, beaucoup s'engagent en même temps que leur mari et elles sont fréquemment cantonnées aux tâches «féminines» et subalternes : secrétariat, assistance aux prisonniers, liaisons (pour les plus jeunes), et à toutes les préoccupations liées à l'hébergement des clandestins : nourriture, vêtements, surveillance du voisinage, etc. Mais ces fonctions d'«intendance» sont tellement reconnues comme indispensables à la survie et au développement des organisations clandestines, que le droit de vote leur est attribué dès avant la Libération par une ordonnance d'Alger. Leur engagement se signale aussi par les fonctions d'encadrement ou de direction qu'exercent certaines d'entre elles, souvent à la tête des «services sociaux» résistants, mais parfois aussi à la tête de réseaux (**Marie-Madeleine Fourcade**, Marie-Françoise Dissart) ou de la hiérarchie intermédiaire de mouvements, voire engagées dans la lutte armée : fabrication et maniement d'explosifs (**France Bloch-Sérazin**, **Olga Bancic**), organisation d'évasions de prisonniers (**Lucie Aubrac**).

Les étrangers

Parmi les étrangers, les Espagnols (surtout dans le Sud-Est), les Italiens (surtout dans le Sud-Est frontalier et le Sud-Ouest) et les Polonais (surtout dans le Nord) sont les nationalités les plus représentées dans la Résistance, reflétant l'importance de ces trois immigrations en France. L'engagement de ces étrangers s'opère souvent à travers des organisations spécifiques, à cause du

double objectif poursuivi : la libération de la France, mais aussi celle de leur pays. Ainsi **le POWN polonais** ou les guérilleros espagnols. Les communistes étrangers sont en première ligne dans deux formes d'action à haut risque : la propagande antinazie auprès des troupes occupantes et la guérilla urbaine. Dans les effectifs très réduits de celle-ci, se côtoient des militants antifascistes aguerris, parfois anciens «brigadistes» en Espagne, et de jeunes Juifs dont la famille a été victime des persécutions. En très petit nombre sont aussi les agents des puissances alliées (surtout anglo-saxons), parachutés pour créer ou encadrer les réseaux. Mais ils jouent un rôle souvent décisif pour armer, fournir des explosifs et entraîner les groupes résistants au sabotage et à la guérilla des maquis. ■



Coll. Musée de la Résistance nationale / Champigny

Photographie de **Marcel Rayman** publiée dans la brochure *L'Armée du crime*, diffusée par les services de propagande allemands, février 1944.

Les conditions de l'engagement

En s'engageant, résistants et Français libres vivent des expériences inédites faites de ruptures, de silences, de violences, de solitude, d'arrachement – mais aussi de fraternité dans l'action. Tout est à inventer dans le monde souterrain de la clandestinité comme dans les combats difficiles menés hors de France pendant des années, sans nouvelles de leurs proches. Certains disent s'être révélés à eux-mêmes, rendant parfois complexe leur retour à la vie civile après la guerre.

L'expérience résistante dans la clandestinité

S'engager, c'est accepter de s'adapter en permanence aux règles du combat clandestin, connu par une partie des militants communistes. Aux périodes d'attentes succèdent de brutales accélérations (entrée dans la clandestinité, fuite, arrestation). L'engagement résistant est celui du repli, de la solitude et du silence, une forme d'exil intérieur, garants de la sécurité de chacun. Car les résistants doivent tout dissimuler : matériels d'impression, radios, armes, tracts, journaux, codes secrets, et leur propre identité. Mais cet engagement peut être aussi vécu comme une période de transcendance et d'aventures hors norme. Jacques Bingen, agent de la France libre envoyé en France, écrit à sa mère en 1944 qu'il vit là « une paradisiaque période d'enfer », évoquant l'intensité de la fraternité dans la lutte clandestine mêlée à la certitude d'œuvrer à un juste combat, tout en sentant l'étau de la répression se refermer.



21 février 1944, exécution au Mont-Valérien de membres du groupe Manouchian.

S'engager, c'est aussi accepter le risque du sacrifice ultime. La répression, présente dès les premiers jours de l'Occupation et de plus en plus violente, menée par l'occupant allemand et Vichy, est d'une terrible efficacité. Les victimes en sont les résistants communistes, traqués au nom d'une idéologie qui dénonce un prétendu complot judéo-bolchevique, dont l'Affiche rouge est une parfaite illustration. Les résistants non

communistes ne sont pas épargnés par la répression. Des vagues d'arrestations déciment certaines de ces organisations : le mouvement Défense de la France et le réseau Alliance sont durement frappés en 1943. Tous les résistants arrêtés connaissent les affres de la prison et des interrogatoires sous la torture, beaucoup sont fusillés ou sont déportés vers les camps de concentration, dont 40 % ne reviennent pas. ■

Les Français libres, combattants en exil

Combattant hors de France, au sein de forces coalisées, et soumis aux exigences des puissances alliées qui les équiperont, les Français



Musée de l'Ordre de la Libération, Paris

Escadrille « Rouen » du régiment Normandie-Niemen devant un Yak 9, à Doubrovka, en Biélorussie, à l'été 1944.

libres, malgré l'accueil souvent chaleureux des populations, vivent leur engagement comme un arrachement au pays et aux leurs, la confrontation avec une langue et des mœurs étrangères et une aventure rare. Les armistices de juin 1940 autorisent l'ennemi à les considérer comme des francs-tireurs, ainsi Pierre Maismont, condamné à mort par un tribunal italien fin 1940. Le statut de prisonnier de guerre ne leur est assuré qu'après Bir Hakeim en 1942, les pilotes du groupe Normandie et les commandos exceptés. La même sévérité prévaut, à Vichy. En mars 1941, l'aviateur Philippe Béraud (1919-1943) écrit à une amie de ses parents : « Je suis trois fois condamné à mort [...]. Mon nom s'accompagne des doux quali-

ficatifs de déserteur et de mauvais Français, voire traître [...]. Je suis déchu de la nationalité et mes quelques biens me sont théoriquement confisqués. La France, aussi bien libre qu'occupée, m'est interdite sauf pour être exécuté. [...] Je n'accepterai que la réhabilitation. Ce n'est pas désertir que d'abandonner une armée qui pose les armes. Ce n'est pas être mauvais Français que de vouloir chercher le bien de son pays, dans ce qu'on croit être l'honneur. »

La qualité de Français libre a également été reconnue aux évadés tués lors de leur tentative de ralliement ou exécutés par l'occupant ou, de manière très exceptionnelle, par Vichy, qu'ils aient été capturés avant leur traversée ou remis par les autorités espagnoles. ■

@ voir la base de données sur le site « Mémoire des Hommes » du ministère des Armées qui recense des militaires décédés au cours de la Seconde Guerre mondiale : conscrits et militaires d'active, soldats réguliers et résistants ; les notices biographiques des « fusillés 1940-1944 » sur la branche « Fusillés, exécutés, abattus » du Maitron en ligne.

La presse clandestine en ligne

Des hommes et des femmes s'engagent dès 1940 dans le combat des idées au péril de leur vie. Les journaux clandestins permettent d'illustrer la façon dont la vie des mouvements s'organise. Après l'armistice, la presse légale est entièrement contrôlée par les Allemands en zone occupée et par Vichy en zone Sud.

L'approche par métier

La publication de tracts puis de journaux clandestins s'impose à la plupart des mouvements de Résistance, pour diffuser des informations auxquelles les Français n'ont pas accès et faire connaître leurs idées. Faire paraître un journal clandestin et le distribuer est un véritable tour de force qui nécessite de : s'organiser pour trouver du papier, de l'encre et des machines, en demandant parfois à des imprimeurs de coupler travail officiel et travail clandestin dans un même lieu ; recruter des personnes pour trouver des informations auprès de journalistes ou de fonctionnaires ; écrire des articles (journalistes, secrétaires, agents de liaison) ; imprimer (imprimeurs, papetiers, entreprises) ; distribuer, d'abord de la main à la main dans un « cercle » proche, mais aussi par voie postale ou dépôt dans les boîtes aux lettres, ce qui exige des équipes plus nombreuses pour dépasser le public initial en touchant d'autres quartiers et d'autres catégories socioprofessionnelles. Les journaux circulent de ville en ville par le biais de commerçants et de cheminots. C'est surtout l'aide financière de la France libre, par l'intermédiaire des agents envoyés en métropole (par exemple **Yvon Morand** en 1942 en zone Sud pour *Libération*), qui permet à la presse clandestine de se développer et de gagner en crédibilité vis-à-vis des lecteurs (régularité de la parution, photographies). Le journal est aussi un puissant moyen de recrutement qui pousse à s'engager dans la lutte. Le lecteur est invité d'ailleurs à participer à la chaîne de diffusion. Les consignes d'action sont fonction de l'état d'esprit des Français, des événements connus et de la ligne politique du mouvement.

La presse numérisée en ligne

Une campagne de numérisation de la presse clandestine est en cours avec la Bibliothèque nationale de France (BnF) qui possède la plus importante collection en France, issue de dons de résistants ou de fonds documentaires. Cette collection comprend des exemplaires d'origines très diverses (parfois des copies et non des originaux), et de nombreux titres sont incomplets. Malgré les informations apportées par les donateurs, le nombre de numéros d'un même titre est souvent inconnu. La présentation commentée de ce corpus numérisé sur le site Gallica est en cours d'élaboration, en même temps qu'il est progressivement enrichi grâce à l'aide d'institutions partenaires (musée de la Résistance nationale, etc.).



SHD, cote D11H R6266, photo Kollar

Sélection de journaux clandestins présentée lors de l'exposition « Libération de Paris » au musée Carnavalet en novembre 1944.

Matériellement, une grande part de cette presse étant ronéotée et non imprimée, la lecture en est difficile. Le texte est parfois faiblement encré ; le texte au verso ressort un peu derrière le recto du fait de la mauvaise qualité du papier. Les interruptions temporaires ne sont pas rares. Pour les dissimuler (car cette presse était aussi une arme psychologique), il arrive que la numérotation « fasse des bonds » (on passe du n° 17 au n° 21), ou ne soit pas continue afin de ménager l'avenir (on numérote par mois : n° 1 de mai 1942). N'oublions pas qu'en plus d'être une presse de contre-propagande qui use souvent du bluff, la presse clandestine n'a pas, en régime de censure, les moyens « normaux » de vérifier ses informations. Donc, beaucoup d'informations factuelles figurant dans cette presse ne peuvent être admises aujourd'hui sans être croisées avec d'autres sources. C'est par exemple le cas des attaques nominatives des collaborateurs de petite envergure ou des listes de sabotages, d'actions armées menées par la Résistance, dont le nombre et le résultat sont souvent surévalués par bluff et/ou faute d'accès aux rapports officiels concernant ces actions. ■

@voir la presse clandestine numérisée de la Bibliothèque nationale de France (BnF) sur le site [Gallica](#).

Pour faciliter la recherche, consulter sur le site de la Fondation de la Résistance, la « [liste des 1 000 titres de la BnF](#) », avec leur cote associée, et une [présentation des 25 titres les plus importants](#) (notamment *Libération*, *Combat*, *Défense de la France*, *Les lettres françaises*, *Franc-Tireur*).

S'ENGAGER:

PARTICIPER À LA LIBÉRATION DE LA FRANCE

ECPAD, photographie inconnu, cote TERRE 147-3267

ECPAD, cote TERRE 339-L8192

Les prémices de la Libération

À l'automne 1942, la France libre se renforce militairement afin de participer aux premiers combats de la Libération et de s'illustrer auprès des Alliés. Le général de Gaulle œuvre ainsi auprès des Anglo-Américains afin de ne pas être écarté des grandes opérations.

Organiser l'armée de la Libération

Le 8 novembre 1942, les forces anglo-américaines débarquent au Maroc et en Algérie où elles font face aux forces vichystes de l'armée d'Afrique, qu'elles neutralisent à Alger grâce à l'appui de résistants locaux. Se rangeant du côté allié, les autorités civiles et militaires d'Afrique du Nord sont maintenues en place, sous le commandement de l'amiral Darlan puis du **général Giraud**. Après s'être disputé la direction de la France en guerre, **de Gaulle** et Giraud s'entendent finalement le 3 juin 1943 pour former le Comité français de la Libération nationale (CFLN). L'armée d'Afrique fusionne avec les Forces françaises libres (FFL). Composée pour moitié de Français d'Afrique mobilisés et d'indigènes, cette nouvelle armée française est réorganisée, réarmée et entraînée par les Américains. Jusqu'en 1945, elle demeure dans une subordination militaire, matérielle et opérationnelle par rapport aux Alliés. ■

De Gaulle face aux Alliés

C'est le 4 juin 1944, soit deux jours seulement avant le Débarquement, que le général de Gaulle est informé de son déroulement au cours d'une entrevue particulièrement houleuse avec Churchill. Les Alliés comptent libérer la France mais mettre en place une administration militaire, l'AMGOT. Des billets de banque – qualifiés de «*fausse monnaie*» par de Gaulle – sont imprimés et des centaines d'officiers alliés sont formés pour occuper de fait le pays. La deuxième rencontre, avec **Eisenhower**, ne se passe guère mieux. Les deux généraux discutent des opérations militaires – dont l'armée française est quasi absente – mais de Gaulle ne peut admettre que le commandant suprême allié diffuse un texte demandant aux peuples de l'Europe occupée «*d'obéir aux ordres*». Ayant finalement obtenu de pouvoir s'exprimer à la radio après le début des opérations, le chef du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF, qui a remplacé le CFLN le 3 juin 1944) annonce que «*la bataille suprême est engagée*» et que les Français doivent y participer selon les consignes transmises par «*les chefs français*». ■

Les premières campagnes

La campagne de Tunisie

Restée fidèle à Vichy, la Tunisie est investie par les forces de l'Axe. L'armée d'Afrique et le Corps franc d'Afrique s'y engagent aux côtés des Alliés. Considéré comme une unité irrégulière, le Corps franc, malgré son uniforme français, est intégré aux armées alliées et non à l'armée d'Afrique. Néanmoins, leur action conjuguée sur le littoral et sur le flanc sud du pays contribue au succès de la **campagne de Tunisie** qui s'achève le 13 mai 1943.

La libération de la Corse

Suite à la capitulation de l'Italie, la **résistance** regroupée autour du Front national appelle à l'insurrection, le 9 septembre 1943. Elle s'empare des pouvoirs locaux et proclame le ralliement de la Corse au CFLN. Le 13 septembre, le **sous-marin Casabianca** débarque les premiers renforts envoyés par Alger. Grâce à l'aide des forces françaises débarquées d'Afrique du Nord et au soutien de soldats italiens de l'ancienne armée d'occupation, en moins d'un mois, **l'île est libérée**.



Des tirailleurs du 1^{er} régiment de tirailleurs marocains, en mission de reconnaissance, sont guidés vers le col de San Stefano par deux partisans corses.

ECPAD, cote TERRE 101-L1 980



Tirailleurs dans le secteur de Maktar (Tunisie), mars 1943.

ECPAD, photographie inconnu, cote TERRE 25-323

La campagne d'Italie

Avec l'accord des Alliés, le **Corps expéditionnaire français (CEF)**, regroupant des soldats de l'armée d'Afrique et des FFL, soit 120 000 hommes (dont 54 % de Maghrébins), s'engage dans la campagne d'Italie fin 1943.

Après plusieurs échecs au Monte Cassino, l'attaque du Garigliano du 11 mai 1944, selon le plan établi par le **général Juin**,

commandant le **CEF**, est un succès, notamment grâce aux goumiers capables de franchir les zones escarpées peu accessibles. En neuf mois de combats, au prix de 6 600 morts et de 25 000 blessés, le CEF ouvre les portes de Rome aux Alliés et prouve sa valeur militaire et la possibilité d'une armée française réunifiée. ■

Campagne d'Italie.
Colonne de goumiers,
21 janvier 1944.

26 novembre 1944,
prise d'armes place
Kléber à Strasbourg
pour célébrer la
libération de la ville.
Le **général Leclerc** et
le colonel Rouvillois
passent en revue
le 12^e régiment de
cuirassiers.



Parachutage par l'aviation alliée de containers sur le plateau du Vercors. Les maquisards viennent récupérer le matériel sur la zone de largage.

ECPAD, cote LONDRES FFL 6963

La France à la veille du Débarquement

Quelle est la place des Français dans la libération du territoire national? Les FFI sont-ils assez organisés et armés pour participer efficacement à cette libération aux côtés des Alliés? À mesure que le Débarquement approche, la question de l'insurrection nationale se pose de manière plus insistante. Plusieurs conceptions s'opposent.

L'insurrection nationale et la montée aux maquis

Pour le **général de Gaulle**, l'idée d'insurrection nationale est une manière d'affirmer l'importance militaire de la France combattante et de sa représentation politique. La constitution des Forces françaises de l'intérieur (FFI) au début 1944 concrétise cette volonté. Les groupes armés des mouvements s'efforcent d'abord de conserver leur autonomie de commandement et d'action, mais l'unification s'impose face à un adversaire de plus en plus déterminé. L'état-major FFI, dirigé depuis Londres par le **général Kœnig**, veut commander les FFI comme une composante de l'armée française, sans réel effet sur le terrain, tandis que l'état-major national FFI, émanation du **Conseil national de la Résistance (CNR)** et de son Comité d'action militaire (Comac), veut mettre en œuvre un « *plan d'action immédiate* », expression reprise dans le programme du CNR.

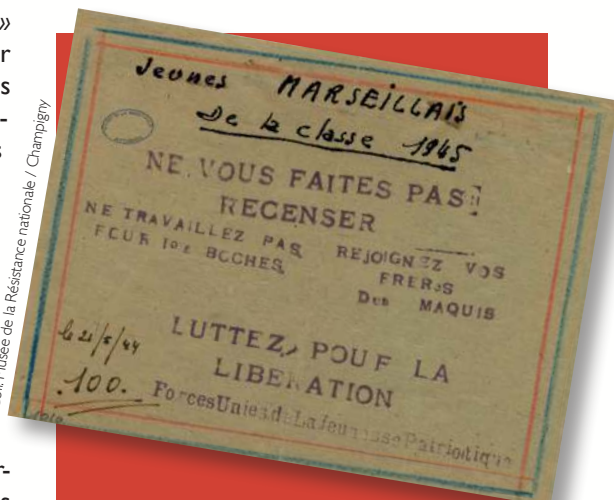
Les Alliés sont d'abord circonspects. Ils doutent de la capacité tactique de troupes disparates et mal armées, qui risquent de compliquer le déroulement des opérations militaires lors du Débarquement. L'arrivée dans les maquis de nouveaux volontaires au printemps 1944 et la mise en avant de la figure du maquisard par les services de propagande de la France combattante font évoluer les positions. Les attaques violentes lancées par les forces de répression allemandes et françaises contre les maquis dans le

cadre de la « *lutte contre les bandes* » donnent aussi l'occasion de glorifier l'héroïsme et l'esprit de sacrifice des maquisards qui peuvent subir localement des pertes considérables (tués au combat, exécutés sur place, emprisonnés et déportés vers les camps de concentration).

La décision des Alliés d'augmenter la fréquence et l'ampleur des parachutages d'armes et de matériels en France apparaît comme une reconnaissance et un soutien aux FFI, notamment aux grands maquis, qui en profitent plus que les autres. Pourtant, les mouvements critiquent ces regroupements de plusieurs centaines ou milliers d'hommes, qu'ils considèrent comme trop exposés aux coups d'un adversaire plus puissant. Ils préfèrent les maquis plus petits et plus dispersés, plus mobiles et plus discrets.

Pour tous les résistants de l'intérieur, la question est de savoir quand il faudra passer à l'action. Quelques grands maquis organisent des coups d'éclat et prennent le contrôle temporairement ou durablement de petites portions du territoire national (**les maquis de l'Ain à Oyonnax le 11 novembre 1943**, ou ce qui sera nommé la « **République libre du Vercors** » à l'été 1944). Les autres doivent attendre ou mener une guérilla rurale sans donner prise à la riposte de l'ennemi, afin de ménager les forces qui devront être engagées le moment venu. ■

Coll. Musée de la Résistance nationale / Champigny



Papillon édité par les Forces unies de la Jeunesse patriotique, appelant les jeunes Marseillais à rejoindre les maquis, juin 1944.

Affiche (24 x 34 cm) du maquis proclamant la restauration de la République au Vercors, le 3 juillet 1944.



Fonds famille Chavant, coll. Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère.

© **voir** la brochure numérique du CNRD « **La Libération du territoire et le retour à la République** » sur le site de la Fondation de la Résistance (onglet « actions pédagogiques »); les expositions en ligne « **De Gaulle de l'Appel à la Libération** » et « **1943: libération de la Corse** » sur le site de la Fondation Charles de Gaulle.

À visiter : Les mémoriaux installés sur des sites de la Seconde Guerre mondiale proposent des objets et/ou témoignages vidéo illustrant la diversité de l'engagement des résistants et des combattants de l'armée française, comme le mémorial du Débarquement et de la Libération en Provence du Mont Faron, à Toulon, rouvert au printemps 2017.

La libération militaire de l'été à l'automne 1944

La Libération devient effective à partir des débarquements de Normandie le 6 juin et de Provence le 15 août 1944. Elle est d'abord le fait d'opérations militaires alliées qui repoussent, avec difficultés en Normandie mais beaucoup plus facilement en Provence, les troupes allemandes.



CHRD Castelnaud-le-Lez

Henri Riols, FFI armé de sa Sten, été 1944.
Le dessin est réalisé par un des prisonniers de guerre en Aveyron.

La France combattante et les Alliés dans les combats de la Libération

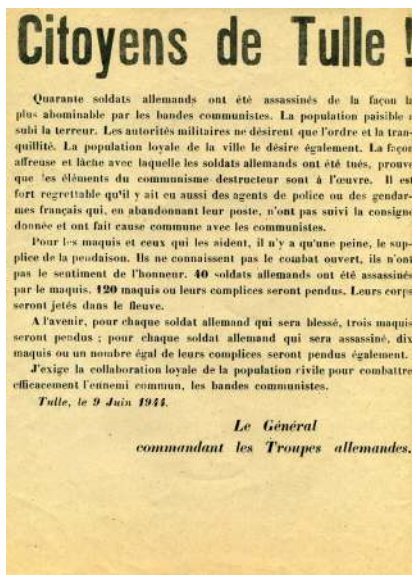
Dans l'ouest et le nord de la France, les assauts sont menés par les forces alliées auxquelles sont associées tardivement des unités françaises. Au moment du Débarquement, les 177 commandos de marine du **commandant Kieffer** en Normandie et les **SAS** (Special Air Service) parachutés en Bretagne sont les seules troupes françaises engagées. La **2^e division blindée (2^e DB)** du **général Leclerc**, intégrée à l'armée de Patton, ne débarque à Utah Beach que le 1^{er} août 1944. À partir de la fin juillet, la progression alliée est rapide. Les Britanniques se dirigent vers le nord, tandis que les Américains avancent vers l'est. Le haut commandement allié concède au général de Gaulle l'envoi de la 2^e DB, appuyée par la 4^e division d'infanterie américaine, pour achever la **libération de Paris** et de sa banlieue.

Dans le sud-est de la France, la contribution des troupes françaises est essentielle. L'armée B (qui devient la 1^{re} armée française en septembre 1944) du **général de Lattre**, née de la fusion de l'armée d'Afrique et des FFL, constitue les deux tiers des forces qui débarquent à partir du 15 août. Bien que placée sous commandement opérationnel allié, elle bénéficie d'une autonomie tactique. Les libérations de Toulon le 23 août, puis de **Marseille** le 29, se font très en avance par rapport aux prévisions. La remontée de la vallée du Rhône conduit à la libération de Lyon dès le 3 septembre. Le 12, des éléments de la 2^e DB du général Leclerc et de la **1^{re} division française libre (1^{re} DFL)** du **général Brosset**, issues des FFL, font leur jonction en Bourgogne, à Nod-sur-Seine. ■

Les FFI dans la Libération et face à la répression

La contribution des FFI est massive et d'importance inégale selon les régions. Dès les premières heures du débarquement en Normandie, des opérations de guérilla et de sabotage sont lancées selon les plans préétablis afin de désorganiser les capacités de riposte des Allemands (plans Vert, Violet ou Tortue; mission Helmsman; missions Jedburgh). Le déclenchement du soulèvement national est rendu possible par le gonflement des effectifs des maquis du fait de l'afflux massif de nouveaux volontaires, mus par la volonté d'en découdre lors de ce qui apparaît comme l'ultime affrontement. Face à la menace, l'occupant allemand et l'État français procèdent à des opérations d'envergure contre les grands maquis (**Mont-Mouchet** dans le Massif central, **Saint-Marcel** en Bretagne, **Vercors** dans les Alpes). La répression est particulièrement brutale. Des actions ciblent spécifiquement les civils afin d'instaurer un climat de terreur et de priver la Résistance du soutien de la population. L'effet obtenu est inverse.

Malgré un sous-équipement chronique, atténué par les parachutages de l'été 1944, **les FFI** se lancent dans de nombreux



Affiche allemande placardée dans les rues de Tulle le jour de la pendaison de 99 hommes, 9 juin 1944.

Fondation de la Résistance/col J. Delarue

secteurs à l'assaut des troupes d'occupation. Dans le Sud-Ouest, l'engagement des FFI précipite le retrait des forces d'occupation et accélère la Libération. Les FFI des Mouvements unis de Résistance (MUR) et des Francs-tireurs et partisans (FTP) peuvent défilé dans les localités libérées avant même l'arrivée des unités militaires alliées. Dans les autres régions, les FFI viennent en appui des troupes libératrices. Dans le Centre, les unités FFI harcèlent pendant trois semaines **une colonne allemande** qui remonte vers le nord-est et contraignent son commandant, le général Elster, à se rendre aux Américains avec ses 19 600 hommes et son matériel.

À l'automne 1944, les troupes régulières françaises renforcées par l'engagement de dizaines de milliers de FFI et d'autres volontaires participent à la libération du nord-est et de l'est de la France. Les combats se durcissent à mesure que les armées alliées

se rapprochent du territoire du Reich. Le franchissement des Vosges est particulièrement difficile. Strasbourg n'est atteint que fin novembre. Le 26, le général Leclerc préside une prise d'armes des hommes de la 2^e DB sur la place Kléber : le serment de Koufra a été tenu. ■

Victoire alliée, victoire des Alliés, victoire de la France



La fin de 1944 semble l'aboutissement d'années de combats et de sacrifices. Cependant, les Allemands tiennent encore des poches du territoire national sur les côtes de l'Atlantique et de la mer du Nord et sur les massifs alpins; les Japonais occupent l'Indochine; la place de la France à la table des vainqueurs demeure incertaine.

La place relative des Français dans la victoire

Avec la libération de Colmar (3 février 1945), l'ennemi ne tient plus que des poches résiduelles en France. L'objectif pour les généraux de Gaulle et de Lattre est désormais de laver sur le sol allemand l'affront de 1940 et de saisir une zone d'occupation sur la rive droite. Mais les plans alliés prévoient de maintenir la 1^{re} armée française dans un rôle passif de couverture.

Se démenant pour obtenir du général Devers, commandant américain du 6^e groupe d'armées, un élargissement de son front, de Lattre parvient à traverser le Rhin dans la nuit du 30 au 31 mars. Après de

rudes combats contre la Wehrmacht, les Français démontrent leurs capacités opérationnelles, n'hésitant pas à contourner les plans pour s'emparer de Karlsruhe (4 avril) et Stuttgart (21 avril), jusqu'au massif de l'Arlberg, en Autriche.

De son côté, la 2^e DB de Leclerc, réintégrée à la 7^e armée américaine après la libération de Royan, pénètre le 28 avril en Allemagne et, engagée en Bavière, prend pour objectif le nid d'aigle de Hitler à Berchtesgaden, où elle entre le 4 mai.

La même logique de prise de gages prévaut en Italie où le détachement d'armée



ECPAD.cote.TERRE 10379-L72

Un convoi de véhicules de la 1^{re} DFL croise une colonne muletière du Royal Brel Corps britannique sur la route Isola - Vinadio, vers l'Italie, avril-mai 1945.

des Alpes s'empare de Tende et La Brigue au terme de la difficile libération, par la 1^{re} division française libre, du massif de l'Authion (10-25 avril).

Les Alliés ont finalement concédé une zone d'occupation à la France lors de la conférence de Yalta (4-11 février 1945). Les cantons de Tende et La Brigue, eux, sont rattachés à la France en septembre 1947 suite à la signature du traité de paix de Paris. ■

L'amalgame

En septembre 1944, les FFI regroupent 400 000 volontaires. Le GPRF, désireux que l'armée de la Libération soit celle de la nation tout entière, décide de les amalgamer à une armée jusque-là essentiellement africaine, malgré l'apport des évadés de France et des Corses. Les uns sont affectés dans les unités régulières, les autres regroupés dans sept nouvelles divisions engagées dans la 1^{re} armée ou sur les fronts de l'Ouest et des Alpes. Pour le général de Lattre, il convient de préserver l'enthousiasme des FFI, avec « leur particularisme et leur autonomie ».

Toutefois, si l'amalgame de la brigade Alsace-Lorraine ou du maquis du Chambaran est un succès indéniable, d'autres unités sont formées à la hâte, mal armées et médiocrement encadrées, les condamnant à l'inaction.

Cet amalgame s'accompagne d'un « blanchiment » avec la relève des troupes coloniales éprouvées par les combats précédents et la rigueur de l'hiver 1944, en particulier à la 1^{re} DFL et à la 9^e division d'infanterie coloniale. ■



Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

Entraînement des nouvelles recrues après l'amalgame entre FFI et 1^{re} armée française, septembre 1944, camp de Valdahon (Doubs).



Les poches de l'Atlantique et de la mer du Nord

Les poches de l'Atlantique et de la mer du Nord, occupées par les Allemands jusqu'en mai 1945, constituent un véritable front secondaire. En plus des installations portuaires et des bases pour sous-marins ou vedettes rapides, les six poches (Dunkerque, Lorient, Saint-Nazaire, La Rochelle, Royan et la Pointe de Grave) englobent campagnes, marais, villages, et comptent un nombre important de civils. Les unités françaises qui leur font face, les Forces françaises de l'Ouest (FFO), sont issues de la Résistance, ce qui en fait un enjeu politique et militaire pour le GPRF. Ces unités structurées de dizaines de milliers de combattants FFI, instruites mais mal équipées (armes et équipements de récupération), veulent combattre plutôt que de mener un siège évoquant la « drôle de guerre ». ■

@ voir les études « La libération du territoire métropolitain » et « L'amalgame » dans l'espace en ligne Enseigner la Résistance (Réseau Canopé); La Lettre de la Fondation de la Résistance, n° 80, mars 2015, consacrée aux poches de l'Atlantique et de la mer du Nord sur le Musée de la Résistance en ligne (onglet « espace pédagogique »); les archives filmées sélectionnées par l'Ina sur la Libération sur son site JALONS.

S'engager pour une France nouvelle

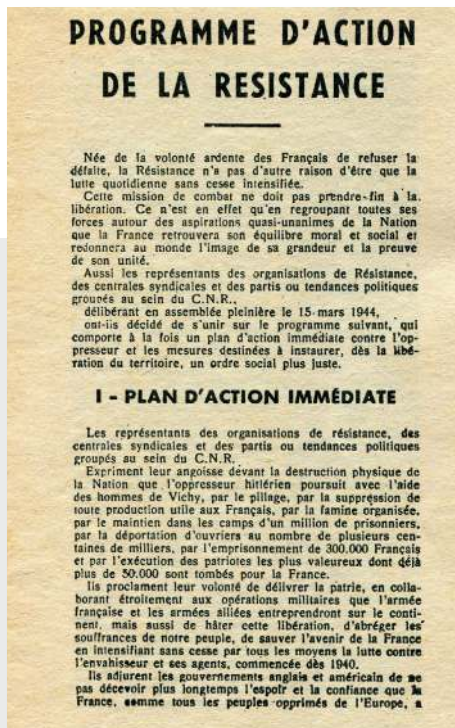
Très tôt, des résistants se projettent dans l'après-guerre pour poser les bases d'une France nouvelle : réformes politiques, institutionnelles, sociales, économiques, scolaires, les champs de réflexion sont variés et les projets pluriels.

Des réflexions plurielles sur l'après-guerre

Des résistants cherchent à forger un projet de société pour l'après-guerre. Hors de question de revenir à la situation antérieure : la III^e République et ses élites ont failli et sont jugées responsables de la défaite de juin 1940. Travail d'anticipation et confiance dans l'avenir se conjuguent pour élaborer des visions dont la diversité est à l'image de celle des résistants, mais qui toutes ont pour ambition de donner naissance à une France régénérée et transformée. Il s'agit de refonder la République en garantissant, en plus des droits politiques et civiques, des droits économiques et sociaux étendus.

Bien sûr, chaque tendance de la Résistance défend les valeurs et les idées qui la définissent. Communistes, socialistes, gaullistes, tenants des anciens partis ou démocrates-chrétiens préfigurant le Mouvement républicain populaire (MRP) peinent à s'accorder.

Mais à mesure que l'heure de la Libération approche, il devient essentiel d'élaborer un programme commun à la Résistance française. L'instance légitime pour tenir le rôle du chef d'orchestre est le **Conseil national de la Résistance (CNR)**, qui s'est réuni pour la première fois le 27 mai 1943 à Paris. ■



Les Jours heureux par le CNR, édition clandestine, sous la forme d'un opuscule du programme du Conseil national de la Résistance, diffusé par Libération Sud, printemps 1944.



Marc Bloch.

Refonder l'École

S'engager pour libérer la France, c'est aussi s'engager pour **construire une École différente** de celle de Vichy, reliée aux réformes du Front populaire et fidèle aux réflexions de la Résistance. Des hommes, sous l'Occupation, ont pensé l'École de demain. Ainsi l'historien **Marc Bloch** confie en juillet 1943 aux *Cahiers politiques*, organe clandestin du Comité général d'études, une série de textes éclairant sa vision d'une École libérée : le bachotage est dénoncé, le baccalauréat mis à dis-

tance, l'enseignement secondaire plus ouvert et formant des élites « sans acception d'origine ou de fortune ».

L'inspecteur général **Gustave Monod**, nommé le 1^{er} septembre 1945 directeur de l'enseignement du second degré, dont il avait été démis par Vichy suite à son refus d'appliquer le statut des Juifs du 3 octobre 1940, met en place une commission pour la réforme de l'enseignement qui se réunit dès le 8 novembre 1944. Tout s'y trouve : enseignement gratuit et obligatoire jusque 18 ans, limitation du nombre d'élèves par classe, exigence d'une culture solide pour tous, démocratisation de l'enseignement.

Ce plan dit « Langevin-Vallon » marquera de son empreinte les décennies suivantes, même si toutes ses préconisations ne seront pas appliquées. Demeurent les classes nouvelles, les lycées pilotes, l'importance de la pédagogie, la gratuité des lycées dès 1945. Dans le même esprit, Louis François, inspecteur général d'histoire et de géographie et de famille protestante comme Monod, officier, résistant et déporté, est chargé de concevoir un enseignement de l'instruction civique, en 1945 (voir encadré p. 32). ■

Le programme du CNR

Le « **Programme d'action de la Résistance** » est le fruit d'un long travail d'élaboration et de compromis entre les différentes tendances – notamment socialiste et communiste – représentées au sein du CNR qui l'adopte à l'unanimité, le 15 mars 1944.

Il présente deux objectifs : un « *plan d'action immédiate* » pour libérer le pays et « *des mesures à appliquer dès la libération du territoire* » : établissement de la démocratie la plus large possible, rétablissement du suffrage universel (masculin), refonte du système éducatif, établissement d'un plan complet de sécurité sociale, retour à la Nation des grands moyens de production monopolisée, sources d'énergie et richesses du sous-sol, droit au travail, droit au repos et extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations des colonies.

Le programme reste confidentiel jusqu'à sa remise solennelle au chef du GPRF, dans Paris libéré, le 28 août 1944. À cette occasion, de Gaulle signifie aux membres du CNR que leurs fonctions exécutives ont pris fin. ■

Préparer le retour d'un État de droit

Dès l'été 1940, le général de Gaulle double son engagement militaire à la tête de la France libre d'un combat politique pour défendre l'autorité et la légitimité d'un État en lutte contre l'Allemagne nazie. L'une des premières missions confiées au juriste René Cassin est de rédiger un rapport démontrant l'inconstitutionnalité du régime de Vichy. À partir de 1942, les liens croissants avec la Résistance de l'intérieur amènent de Gaulle à défendre plus fortement le principe de la continuité républicaine ainsi que la nécessité du rétablissement de l'État de droit sur l'ensemble du territoire national.

Préparer le rétablissement de la légalité républicaine



De Gaulle prononce un discours lors de la séance inaugurale de l'Assemblée consultative provisoire, au palais Carnot, à Alger, le 3 novembre 1943.

ECPAD, cote FFL 11488bis

En septembre 1943, le Comité français de la Libération nationale (CFLN), qui siège à Alger, capitale provisoire de la France unie au combat, crée par ordonnance l'Assemblée consultative provisoire (ACP), composée de représentants de la résistance métropolitaine et extra-métropolitaine, du Parlement de 1940 et des conseils généraux d'Algérie et de Corse. Les membres du CFLN, qui portent le titre de commissaires, sont alors à l'origine d'ordonnances (400 jusqu'en août 1944) préparant l'après-guerre. Elles sont soumises à l'ACP, qui a un rôle consultatif, et « doit fournir une expression aussi large que possible, (...) de l'opinion

nationale ». Les débats en son sein ont permis de fédérer les forces de la résistance autour de certains principes politiques qui fondent l'État de droit comme le suffrage universel direct. Ainsi l'ordonnance du 21 avril 1944, relative à l'organisation des pouvoirs publics après la Libération, prévoit dans son article 17 le droit de vote étendu aux femmes et leur éligibilité.

Ces travaux aboutissent le 9 août 1944 à l'ordonnance rétablissant la légalité républicaine : l'article 1^{er} stipule que « la forme du gouvernement de la France est et demeure la République. En droit celle-ci n'a pas cessé d'exister ». ■

Préparer la mise en place de nouvelles autorités

Obtenir des Alliés la reconnaissance de la France comme puissance combattante et empêcher ainsi son occupation, comme l'envisagent les Américains avec l'AMGOT, sont une priorité pour de Gaulle. Il s'agit de faire en sorte que « le peuple français soit seul et unique maître chez lui » (déclaration aux mouvements de Résistance du 23 juin 1942). Pour cela, le pays doit être doté d'un gouvernement civil à même d'imposer son autorité ainsi que d'une structure administrative efficiente à toutes les échelles.

L'ordonnance du 10 janvier 1944 (publiée en juillet) crée les « commissaires régionaux de la République » appelés à diriger au nom du CFLN, puis du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) à partir de juin 1944, les 18 régions instaurées sous Vichy. Placés sous l'autorité du délégué général Alexandre Parodi, ceux-ci doivent empêcher toute vacance du pouvoir au moment de la Libération. Il est

prévu que l'ACP se transporte en France au moment de la Libération et soit élargie pour mieux représenter les organisations adhérentes au CNR.



Musée de l'Ordre de la Libération, Paris

L'ordonnance du 21 avril 1944 définit la procédure pour le rétablissement des conseils municipaux et des conseils généraux et institue dans chaque département un comité départemental de libération (CDL), composé de représentants des organisations de résistance, organisations syndicales et partis politiques affiliés au CNR.

Les CDL sont chargés d'assister le corps des préfets, largement renouvelé, en portant l'opinion de tous les éléments de la Résistance. Le résultat est la mise en place d'un double pouvoir qui débouche souvent sur des tensions. De même, les résistants de l'intérieur s'estiment trop peu représentés parmi les commissaires régionaux, voire s'estiment dépossédés de leur victoire. ■

Paris, 26 août 1944, descente des Champs-Élysées par le général de Gaulle.

@ voir les études de documents « Le retour à la légalité républicaine » et « Vers un renouveau social et politique à la Libération » dans l'espace en ligne Enseigner la Résistance (Réseau Canopé) ; l'exposition « Le Conseil national de la Résistance » sur le Musée de la Résistance en ligne.

Prendre le pouvoir et restaurer la République : avec ou sans les résistants ?

Les résistants, au sortir de la guerre, espèrent prendre une place active dans la reconstruction politique du pays. Certains s'engagent dans la vie politique, d'autres y renoncent ou choisissent d'autres formes d'action.



Coll. Musée de la Résistance nationale / Champigny

Manifester sur le cours de Vincennes, à Paris, le 1^{er} mai 1945. Les directions des partis socialiste et communiste défendent le programme du CNR, en présence de déportés rentrés des camps de concentration.

La Résistance, creuset d'un nouveau politique ?

Après des années de luttes clandestines et à la faveur de manifestes, de revues de réflexion et du programme du CNR (mars 1944), de nombreux cadres résistants formulent le vœu que la Résistance, après avoir participé à la Libération, se voie confier la tâche de refonder la République sur des bases nouvelles plus justes et, pour certains, plus égalitaires. Le Mouvement de Libération nationale (MLN), créé en 1944, espère former un « grand parti » de la Résistance pour fonder « une IV^e République rénovée », jugeant les partis traditionnels discrédités par leur passivité initiale devant l'effondrement de 1940 et Vichy. Mais en 1943-1944, les partis ont retrouvé leur légitimité : reconstitués clandestinement pour certains (PCF, SFIO, mouvements démocrates-chrétiens), représentés au CNR et à l'Assemblée consultative d'Alger auprès du général de Gaulle, et surtout en raison du rôle-clé de nombre de cadres ou militants de partis traditionnels dans la Résistance locale durant la dernière année de l'Occupation. Lors des élections législatives de 1946, les Français donnent donc une très large majorité à ces formations politiques traditionnelles, déjà bien implantées et qui profitent de l'aura de leur minorité résistante. Dans les partis épurés, les anciens résistants constituent une relève générationnelle, devenant des élus locaux ou nationaux, ou participant aux nombreux gouvernements de la IV^e République. D'autres deviennent les chevilles ouvrières du foisonnement de nouveaux journaux issus de la presse clandestine ou, comme Philippe et Hélène Viannay, se soucient de sa professionnalisation en fondant un centre de formation, qui deviendra le Centre de formation des journalistes (CFJ). ■

Vers des engagements associatifs et civiques

Le retour des résistants à la vie civile n'est pas facile. Les familles sont souvent brisées par la répression et la déportation. Dès 1945, la presse associative résistante consacre des articles aux absents et déplore le manque de reconnaissance de la Nation à leur égard. Dans leur esprit, les morts laissent aux vivants un héritage qui leur commande d'intervenir dans la vie publique. Mais les divisions de la guerre froide et de la décolonisation contrarient toute initiative commune aux dirigeants des grandes associations de résistants. Leurs actions vont donc porter sur une autre forme de « régénération » de la société : transmettre aux jeunes générations les valeurs civiques et morales qui ont été les leurs. En 1953, est créée la Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance (CNCVR). Elle est animée dès 1954 par Henri Bailly, résistant membre du comité directeur, puis responsable national des Forces unies de la Jeunesse, qui emploie toute son énergie et son influence pour créer le « Prix de la Résistance », préfiguration de ce qui est devenu à partir de 1961 le Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD). ■

L'engagement civique de Louis François (1904-2002)

Après avoir servi comme officier d'état-major du général de Gaulle en mai-juin 1940 et alors qu'il enseigne au lycée Henri-IV, Louis François s'engage dans le réseau de renseignements CND-Castille dirigé par le colonel Rémy. Arrêté en 1942 et déporté en 1943, comme « NN » (*Nacht und Nebel*, Nuit et Brouillard), il est libéré en 1945. Invité à entrer dans la vie politique, il préfère s'engager dans la haute administration pour s'occuper de l'enseignement et de l'éducation de la jeunesse. En tant qu'inspecteur général de l'Instruction publique, il conçoit et met en place l'Instruction civique et les « méthodes actives » avec les élèves au cœur des apprentissages. Le Concours national de la Résistance et de la Déportation, dont il est le premier président de 1963 à 1993, mêle tous les combats de sa vie : les valeurs de la Résistance, la lutte contre l'oubli et son intérêt pour la jeunesse. ■

Les témoignages postérieurs

Fonds 72AJ

Dès octobre 1944, sur décision du GPRF, la Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France (CHOLF) recueille des témoignages de résistants, de déportés et de prisonniers de guerre. Le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, créé en 1951, poursuit la collecte. Les entretiens sont, la plupart du temps, retranscrits à la troisième personne par l'enquêteur, qui ajoute ses impressions personnelles sur le témoin. Après la dissolution du Comité, la plupart des milliers de témoignages recueillis rejoignent les Archives nationales, qui poursuivent le travail de collecte avec des partenaires, comme la Fondation de la Résistance et la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, auprès des acteurs de la Résistance, de leurs héritiers et des associations.

L'ensemble forme aujourd'hui la sous-série 72AJ. L'ordre établi par le Comité a été respecté. Les archives de la « Résistance intérieure » sont ainsi classées par « mouvements et réseaux » par ordre alphabétique, puis par département. Dans les dossiers, les témoignages sont souvent complétés par d'autres documents : originaux ou copies de télégrammes, courriers, ordres de missions, comptes rendus de réunions ou autres entretiens, articles nécrologiques. On peut consulter la sous-série 72AJ sur le site de Pierrefitte-sur-Seine des Archives nationales (Seine-Saint-Denis). D'autres dossiers produits par les membres correspondants du Comité sont consultables dans le réseau des Archives départementales.

Une partie de la sous-série 72AJ a été numérisée et est consultable dans la « salle des inventaires virtuelle » des Archives nationales. À l'écran, l'inventaire des papiers du Comité est disponible sous la forme d'une arborescence permettant d'avoir accès aux archives numérisées. On peut accéder aux témoignages de figures majeures de la Résistance, comme celui de Lucie Aubrac (coté 72AJ/60/I) : le 26 septembre 1945, la résistante raconte les débuts du mouvement Libération-Sud. Les témoignages de femmes engagées dans l'arme féminine de l'armée de terre (AFAT) ou Auxiliaires féminines de l'armée de terre de la France libre (cotés 72AJ/238) constituent d'autres exemples de l'engagement. Ils mêlent récits personnels et circonstanciés. La consultation de ces documents peut



Capture d'écran de la salle virtuelle des inventaires des Archives nationales.

être doublée de celle d'autres sources, afin d'évaluer la part des reconstructions – volontaires ou involontaires – des mémoires. Les témoignages postérieurs à la guerre sont aussi de grande valeur parce que les souvenirs collectés sont encore récents. Ceux qui témoignent devant la Commission ou le Comité savent que leur parole n'est pas destinée à une diffusion immédiate. Ils se sentent donc souvent libres de dire ce qu'ils pensent vraiment. Certains ne cachent pas leurs désaccords... De même, les témoignages sont souvent recueillis avant la montée des tensions à venir entre communistes et non-communistes avec la guerre froide. Ils ne sont donc pas influencés par les luttes politiques de l'après-guerre.

Base Égo

La base de données en ligne « Écrits de Guerre et d'Occupation (ÉGO 1939-1945) » constitue un complément indispensable. Associant plusieurs universités, le CNRS, le Mémorial de Caen et la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, elle répertorie la totalité des témoignages publiés de 1940 à nos jours sur le thème « la France et les Français durant la Seconde Guerre mondiale ». Elle recense de façon quasi exhaustive l'ensemble des témoignages imprimés, récits, carnets, journaux intimes et mémoires publiés relatifs à la période. Un dispositif de recherche avancée par lieux, nationalité ou profession permet de saisir toutes les formes de l'engagement. ■

@voir le dossier **Seconde Guerre mondiale** sur le site des Archives nationales ; la base de données **ÉGO 39-45 Écrits de Guerre et d'Occupation**.

À consulter : la carte du **réseau des Archives départementales** et l'annuaire des services départementaux de **l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG)**.

Ressources en ligne

Depuis sa création, le CNRD est porté par un ensemble de partenaires (fondations et associations ; directions de l'Etat et des collectivités territoriales en charge de la mémoire, du patrimoine et des archives ; musées et mémoriaux) qui mettent à la disposition des élèves et de leurs enseignants, en fonction du thème de l'année, leurs compétences et leurs ressources.



La brochure numérique et les ressources en ligne

Sur le site de la Fondation de la France Libre (www.france-libre.net), vous pourrez **télécharger** cette brochure sous format PDF et **l'imprimer**.

Vous trouverez également sur le site la **brochure numérique** qui permet :

- de **visualiser**, d'**agrandir** et de **projeter** les documents et les articles,
- de **découvrir des ressources complémentaires** (documents inédits, commentés et contextualisés, articles approfondis, notices biographiques, témoignages, discours radiodiffusés et films d'archives de l'Ina ou de l'ECPAD...) dans l'espace pédagogique du site de la Fondation de la France Libre et des **sites partenaires**.

DPMA et CNRD



La DPMA, acteur de la politique culturelle,

éducative et mémorielle du ministère des Armées

La direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) élabore et promeut la politique publique de la mémoire des conflits contemporains. En son sein, le bureau des actions pédagogiques et de l'information (BAPI) développe la mission d'enseignement de défense en partenariat étroit avec les ministères de l'Éducation nationale et de l'Agriculture. Dans ce cadre, il soutient chaque année de nombreux projets pédagogiques (800 en moyenne) d'établissements scolaires, associations et collectivités locales.

La DPMA co-organisatrice du CNRD

Le CNRD est l'une des composantes majeures de la politique de mémoire développée par le ministère des Armées au profit des élèves et des enseignants, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale.

En tant que co-organisatrice de ce concours, la DPMA est membre du comité stratégique qui propose au ministre de l'Éducation nationale les orientations stratégiques du concours. Elle est également membre du collège des correcteurs du jury national.

En lien avec la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et avec la fondation mémorielle qui a élaboré la brochure pédagogique annuelle, la DPMA participe à l'organisation de la cérémonie nationale annuelle de remise des prix. Dans ce cadre, elle est particulièrement attachée à la mise

en valeur des travaux des élèves et à la constitution d'une mémoire du concours.

Le soutien aux établissements scolaires qui préparent le concours et à la formation des enseignants

Lors des différentes commissions de subventions aux projets d'enseignement de défense, la DPMA peut soutenir financièrement les établissements scolaires qui préparent le CNRD ainsi que les actions de formations des enseignants, au moyen notamment de l'action des trinômes académiques.

Elle développe par ailleurs fortement la mise en valeur des participations au CNRD à travers la réalisation de reportages diffusés sur ses différentes publications (site Internet www.cheminsdememoire.gouv.fr, revue *Les chemins de la mémoire*, réseaux sociaux ministériels). Elle met aussi au service du CNRD des supports audiovisuels, à travers l'action « Héritiers de mémoire » qui retrace dans des films documentaires l'action de classes impliquées dans un projet d'enseignement de défense.

Chemins
de MÉMOIRE

Une offre de ressources documentaires pour préparer le CNRD

Le site Internet www.cheminsdememoire.gouv.fr et la revue *Les chemins de la mémoire* proposent de nombreuses ressources documentaires (articles, entretiens, images d'archives, vidéos) pour aider les enseignants et leurs élèves à préparer le concours tout au long de l'année. En particulier, www.cheminsdememoire.gouv.fr héberge la plateforme Educ@def, développée avec la validation scientifique et académique de Tristan Lecoq, inspecteur général de l'Éducation nationale.



CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION
Des ressources pour participer

Un portail national pour les élèves et les enseignants

Le ministère de l'Éducation nationale et le réseau Canopé ont ouvert en 2013 un portail institutionnel gratuit « Concours national de la Résistance et de la Déportation – Des ressources pour participer », afin d'accompagner les candidats qui seront de plus en plus amenés à utiliser des ressources en ligne pour construire leur citoyenneté.

Centré sur le thème du CNRD choisi pour l'année scolaire 2017-2018, « S'engager pour libérer la France », ce portail fédérateur a pour vocation de mettre en réseau, de documenter et de valoriser les ressources proposées par les partenaires associés à la préparation du concours. Il constitue un élément clé de la mémoire numérique du CNRD en conservant disponibles les bases documentaires des éditions récentes.

www.reseau-canope.fr/cnrd/



PortailCNRD



@PortailCNRD

Ressources des Archives nationales



ARCHIVES
NATIONALES

Culture

Sur le site des Archives nationales (www.archives-nationales.culture.gouv.fr/seconde-guerre-mondiale) :

- les archives du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, sur la Résistance intérieure (engagements dans les mouvements, réseaux, partis politiques et syndicats...) et la France libre ;

- le fonds Paul Durand, sur l'histoire des chemins de fer de 1939 à 1945;
- les tracts, journaux, affiches et brochures du Parti communiste clandestin et de ses sympathisants.



Ressources de la Fondation Charles de Gaulle

La Fondation Charles de Gaulle met à disposition des enseignants et de leurs élèves sur son site Internet www.charles-de-gaulle.org des ressources variées (onglet « Activités », page « Action vers les jeunes ») en lien avec les programmes scolaires et le thème du CNRD :

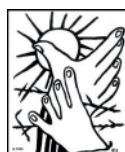
- dossiers thématiques, notices biographiques et lexique disponibles sur l'espace pédagogique du site;
- articles de la revue *Espoir* en lien avec le thème du concours;
- expositions en ligne sur « La libération de la Corse » et « L'Afrique française libre ».



Ressources de la Fondation de la Résistance

Partenaire historique du CNRD, la Fondation de la Résistance met en ligne des ressources variées et complémentaires sur ses deux sites internet :

- sur www.fondationresistance.org, une rubrique comportant des informations sur le CNRD, les brochures annuelles numériques, des bibliographies thématiques; parmi les autres rubriques, une aide à la consultation de la presse clandestine numérique, et une bibliographie générale actualisée sur la Résistance;
- sur www.museedelaresistanceenligne.org, un espace pédagogique avec une exposition virtuelle consacrée au thème du CNRD, deux expositions introduisant à l'histoire de la Résistance, des milliers de médias sur les résistants et leur engagement.



Ressources de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation

La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) propose sur son blog fondation-memoiredeportation.com des ressources inédites, issues de son fonds audiovisuel. Ces extraits de témoignages évoquent l'en-

gagement de particuliers dans les rangs de la Résistance intérieure. De plus, grâce à son centre de documentation, la FMD met à la disposition du public un grand nombre de témoignages écrits de résistants déportés. Pour prendre rendez-vous et consulter les ouvrages: internement.centredoc@fmd.asso.fr, tél. : 01 47 05 81 26.



Collections du musée de l'Armée

Grand musée d'histoire militaire française et européenne, le musée de l'Armée, placé sous la tutelle du ministère des Armées, offre une des collections les plus riches au monde dans ce domaine avec près de 500 000 pièces, de l'âge du bronze à nos jours. Situé au cœur de l'Hôtel national des Invalides, à Paris, haut lieu de notre mémoire nationale, vous y découvrirez au sein de ses espaces contemporains les souvenirs personnels de nombreux hommes et femmes qui se sont engagés pour libérer la France.

www.musee-armee.fr



Ressources du musée de l'Ordre de la Libération

Le musée de l'Ordre de la Libération, situé aux Invalides à Paris, est dédié à l'histoire des compagnons de la Libération. Une notice biographique de chacun d'eux est consultable en ligne sur www.ordredelaliberation.fr. Dans sa nouvelle exposition permanente, le musée présente près de 2 000 pièces illustrant la diversité des engagements et des parcours dans la France libre et dans la Résistance intérieure. Il met en œuvre de multiples actions pédagogiques (visites guidées et ateliers) autour des valeurs de la Résistance et comprend également un centre de recherches.

Ressources de l'USC Shoah Foundation



L'USC Shoah Foundation a été fondée en 1994 par Steven Spielberg, après la sortie du film *La Liste de Schindler*. Elle est une vidéothèque de près de 55 000 témoignages de rescapés de la Shoah, mais aussi d'autres

violences de masse comme le génocide des Arméniens, celui des Tutsi ou encore les massacres de Nankin. Numérisée et indexée à la minute à l'aide de 62 000 mots clés, la collection de témoignages est consultable dans son intégralité à l'Université américaine de Paris.

Afin de nourrir la réflexion des candidats au CNRD, l'USC Shoah Foundation propose une série de témoignages librement téléchargeables. Ils peuvent être exploités dans le cadre de projets audiovisuels et sont accompagnés des biographies de chaque témoin.

Contact : emmanuel.debono@ens-lyon.fr

Portail français : sfi.usc.edu/french



Photographies et films de l'ECPAD

AGENCE D'IMAGES DE LA DÉFENSE

L'ECPAD, agence d'images du ministère des Armées depuis 1915, dispose de collections exceptionnelles d'archives audiovisuelles et photographiques de 12 millions de clichés et de 31 000 films. Ce fonds, progressivement numérisé, est enrichi par la production des reporters militaires, les versements des organismes de la Défense et les dons des particuliers.

L'ECPAD participe à la transmission de la mémoire par la valorisation des archives audiovisuelles de la Défense, ainsi qu'au renforcement de l'esprit de Défense, notamment en témoignant de l'engagement des armées sur tous les théâtres d'opérations.

www.ecpad.fr



Documents audiovisuels de l'INA

L'Institut national de l'audiovisuel collecte, sauvegarde et transmet le patrimoine audiovisuel français. Partenaire depuis 2010 du Concours national de la Résistance et de la Déportation, il met à disposition des enseignants et des élèves un corpus de documents filmés et sonores illustrant l'engagement des hommes et des femmes pour libérer la France. Ils sont disponibles au sein du site Jalons accessible via le portail Éduthèque.

fresques.ina.fr/jalons/

REMERCIEMENTS

Ce dossier a été conçu et élaboré par un comité présidé par **Tristan Lecoq**, inspecteur général de l'Éducation nationale, professeur des universités associé (histoire contemporaine) à l'université Paris-Sorbonne, président du jury national des correcteurs du CNRD, avec le concours du conseil scientifique de la **Fondation de la France Libre**, auquel ont bien voulu s'associer la **Fondation Charles de Gaulle**, la **Fondation de la Résistance**, la **Fondation pour la Mémoire de la Déportation**, la **Fondation pour la Mémoire de la Shoah**, l'**Association des professeurs d'histoire et de géographie**, de nombreux musées et centres de ressources.

Cette publication est soutenue par le ministère des Armées (direction des patrimoines, de la mémoire et des archives) et le ministère de l'Éducation nationale.

Elle a été coordonnée sous l'autorité du président du comité par :

■ **Sylvain Cornil-Frerrot**, responsable des recherches historiques, Fondation de la France Libre

La Fondation de la France Libre remercie vivement de leur participation les membres du groupe de travail qui ont contribué à la recherche documentaire et à la rédaction de ce dossier :

■ **Sophie Bachmann**, chargée de développements culturels et éducatifs, INA

■ **Christophe Barret**, service éducatif, Archives nationales

■ **Chris Boissin**, chef des projets éditoriaux en ligne, Canopé

■ **Fabrice Bourrée**, chef du département AERI, Fondation de la Résistance

■ **Aleth Briat**, chargée de mission, Association des professeurs d'histoire et de géographie

■ **Éric Brossard**, enseignant, musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne

■ **Alice Buffet**, directrice, musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère

■ **Arlette Capdepu**y, chercheuse associée au CEMMC, université Bordeaux-Montaigne

■ **François Da Rocha Carneiro**, vice-président, Association des professeurs d'histoire et de géographie

■ **Patricia Gillet**, conservateur en chef, Archives nationales

■ **Vincent Giraudier**, chef du département Historial Charles de Gaulle, musée de l'Armée

■ **Gilles Gony**, Canopé

■ **Nathalie Grenon**, directrice, Centre d'étude et de recherche sur les camps d'internement du Loiret, Orléans

■ **Diane Grillère**, directrice de projets pédagogiques et numériques, Fondation Charles de Gaulle

■ **Baptiste Léon**, rédacteur en chef du site www.cheminsdememoire.gouv.fr, DPMA

■ **Cyrille Le Quellec**, documentaliste, Fondation pour la Mémoire de la Déportation

■ **Christine Levisse-Touzé**, directeur de recherches à Paris-Sorbonne

■ **Frantz Malassis**, chef du département documentation et publications, Fondation de la Résistance

■ **Daniel Martin**, chef de projet du portail national de ressources du CNRD, Canopé

■ **Charles-Jacques Martinetti**, chargé d'études « mémoire, histoire et citoyenneté », direction générale de l'enseignement scolaire

■ **Véronique Pontillon** et **Élise Tokuoka**, service des actions culturelles, pédagogiques et scientifiques, ECPAD

■ **Corine Porte**, directrice, Archives départementales de l'Ardèche

■ **Hélène Pradas-Billaud**, chef du bureau des actions pédagogiques et de l'information à la Direction des Patrimoines, de la Mémoire et des Archives, ministère des Armées

■ **Hélène Priego**, directrice, musée de la Résistance de Bondues

■ **Laurent Sastre**, enseignant,

Centre régional d'histoire de la Résistance « Vêran Cambon de la Valette » à Castelnau-le-Lez

■ **Laurent Seillier**, enseignant, La Coupole, Centre d'histoire et de mémoire du Nord-Pas-de-Calais à Saint-Omer

■ **Yann Simon**, enseignant relais, musée du Général Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris – musée Jean Moulin de la Ville de Paris

■ **Lior Smadja**, responsable de la photothèque, mémorial de la Shoah

■ **Hélène Staes**, responsable des activités pédagogiques, Fondation de la Résistance

■ **Cécile Tardy**, directrice adjointe, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine

■ **Dominique Trimbur**, historien, Fondation pour la Mémoire de la Shoah

■ **Vladimir Trouplin**, conservateur, musée de l'Ordre de la Libération

■ **Cécile Vast**, enseignante, musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

■ **Sylvie Zaidman**, directrice, musée du Général Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris – musée Jean Moulin de la Ville de Paris

Nous tenons à remercier les ayants droit qui nous ont permis de reproduire gracieusement des documents d'archives.

Bulletin de la Fondation de la France Libre – Trimestriel édité par la Fondation de la France Libre, reconnue d'utilité publique par décret du 16 juin 1994 – 16, cour des Petites-Écuries 75010 Paris – **Téléphone**: 01 53 62 81 82 – **Télécopie**: 01 53 62 81 80 – **Site internet**: www.france-libre.net – **Courriel**: sylvain.cornil@france-libre.net – **Directeur de la publication**: général Robert Bresse, président de la Fondation de la France Libre – **Rédacteur en chef**: Sylvain Cornil-Frerrot – **Maquette, photographie et impression**: humancom, 2, boulevard du Général de Gaulle 92120 Montrouge – Abonnement annuel: 15 € - Prix au numéro: 5 € - N° commission paritaire: 0217 A 05624 – ISSN: 1630-5078 – Dépôt légal: 3^e trimestre 2017

Ce numéro comporte deux encarts jetés: un courrier et une affiche invitant à participer au Concours national de la Résistance et de la Déportation.



Le ministère de l'Éducation nationale



La direction des patrimoines, de la mémoire et des archives



Association des professeurs d'histoire et de géographie



La Fondation de la Résistance



La Fondation Charles de Gaulle



La Fondation de la France Libre



La Fondation pour la Mémoire de la Déportation



La Fondation pour la Mémoire de la Shoah